LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Rapport trimestriel de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme (LBDH) « ITEKA » juillet-septembre 2017



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 30 septembre 2017, au moins 447 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES	PAGES
SIGLES ET ABREVIATIONS	3
0.INTRODUCTION	6
I. ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET VIOLATIONS DES DROITS DE	L'HOMME9
I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET VIOLATIONS DU DROI	T A LA VIE9
I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET/OU MILITAIRES	
I.1.2. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX ATTAQUES EMBUSCADES	
I.1.3. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES	13
I.1.4. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA RUE, BROUSSE RIVIERES	
I.1.5. DES PERSONNES TUEES SUITE A UNE JUSTICE P REGLEMENTS DE COMPTE	
1.2. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES	27
I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, MILITAIRES	
I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET/OU MILITAIRES	•
II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE	52
III. DES ACTES D'INTIMIDATION DES MEMBRES DU PARTI CNDD	-FDD54
IV. AUTRES FAITS RAPPORTES	64
V. DES INSTRUMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX	76
VI.CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	77

SIGLES ET ABREVIATIONS

AMOTABU: Association des Motards du Burundi

API : Appui à la Protection des Institutions

AT: Agent de Transmission

BAE: Brigade Anti Emeutes

BRB : Banque de la république du Burundi

BSR: Bureau Spécial de Recherche

CDS: Centre De Santé

CFP: Centre de Formation Professionnel

CMCK: Centre Médico Chirurgical de Kinindo

CNDD-FDD: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie

CNI: Carte Nationale d'Identité

CNTB: Commission Nationale des Terres et Autres Biens

CODIP: Collectif des Organisations pour le Développement Intégré de la Population

COMIBU : Communauté Islamique du Burundi

CONAPES: Conseil National du Personnel de l'Enseignement Secondaire

DCE: Directeur Communal de l'Enseignement

DPE: Direction Provinciale de l'Enseignement

ECOFO: Ecole Fondamentale

EP: Ecole Primaire

ETS: Ecole Technique Secondaire

FAB: Forces Armées Burundaises

FDN: Force de Défense Nationale

FNL: Front National de Libération

FRODEBU: Front pour la démocratie du Burundi

GMIR: Groupement Mobile d'Intervention Rapide

ITABU: Institut Technique Agricole du Burundi

ITELETIQUE : Institut des Télécommunications, Electronique et Informatique

IUSSDC: Institut Universitaire des Sciences de la Santé et le Développement

Communautaire

LC: Lycée Communal

MINUSCA : Mission multidimensionnelle Intégrée de stabilisation des Nations Unies en

Centrafrique

MJP: Mouvement des Jeunes Patriotes

MSD: Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie

MSF: Médecin Sans Frontière

ODH: Observateur des Droits Humains

OHCDH: Office du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme

ONG: Organisation Non Gouvernemental

OPC: Officier de Police Chef

OPJ : Officier de Police Judiciaire

OPP : Officier de Police Principal

PAFE : Police de l'Air, des Frontières et des Etrangers

PARCEM : Parole et Actions pour le Réveil des Consciences et l'Evolution des Mentalités

PJ: Police Judiciaire

PNLS: Programme National de Lutte contre le Sida

PRODEFI : Programme de Développement des Filières

PSG: Protection, Surveillance, Gardiennage

PSI : Police de Sécurité Intérieure

PSR : Police Spéciale de Roulage

RANAC: Rassemblement National pour le Changement

RDC: République Démocratique du Congo

REGIDESO : Régie des Eaux

RN: Route Nationale

RPA: Radio Publique Africaine

RTNB: Radio Télévision Nationale du Burundi

SNR : Service National de Renseignement

SOGESTAL : Société de Gestion des Stations de Lavage

TGI : Tribunal de Grande Instance

ULB : Université Lumière de Bujumbura

UPD: Union pour la Paix et le Développement

UPRONA: Union pour le Progrès National

VBG : Violence Basée sur le genre

VOA : Voice Of America

0. INTRODUCTION

Ce rapport trimestriel sur la situation des droits humains est le 3^{ème} produit par la Ligue Iteka au cours de l'année 2017. Il est ainsi un condensé des informations parues dans les rapports mensuels de juillet, août et septembre 2017.

Ce rythme permet à la Ligue Iteka de dégager les grandes tendances qui se dessinent par rapport aux violations des droits de l'Homme, de mettre en exergue les violations majeures, d'alerter à temps sur les graves violations des droits humains et sur la dégradation de l'état sécuritaire dans le pays.

Au cours de ce rapport, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 125 personnes ont été tuées dont 48 cadavres jetés dans les rues, brousses ou rivières, 10 portées disparues, 62 torturées, 659 arrêtées arbitrairement, 11 victimes de VBG et 164 personnes blessées.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir, des agents du SNR, des policiers et des militaires ainsi que des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Des militaires ex-FAB en fonction ou en retraite et des policiers continuent à faire objet de séquestration, d'arrestations arbitraires, de tortures et d'assassinats. Au moins 8 militaires ont été tués, 4 torturés et 5 arrêtés. Au moins 1 policier a été tué et 5 autres blessés.

Le phénomène de viol est signalé dans ce rapport avec au moins 11 personnes violées au cours de ce trimestre.

Trois fosses communes ont été signalées l'une en province Mwaro et deux autres en province Makamba

Les membres des partis de l'opposition surtout FNL aile d'Agathon Rwasa, MSD et UPRONA de Charles Nditije, RANAC, FRODEBU, ainsi que ceux des membres des associations issues de la société civile ont été une cible privilégiée du pouvoir CNDD-FDD.

Il évoque aussi le phénomène de justice populaire où la population choisit de se faire justice suite à l'impunité qui règne dans le pays et le manque de confiance en la justice locale.

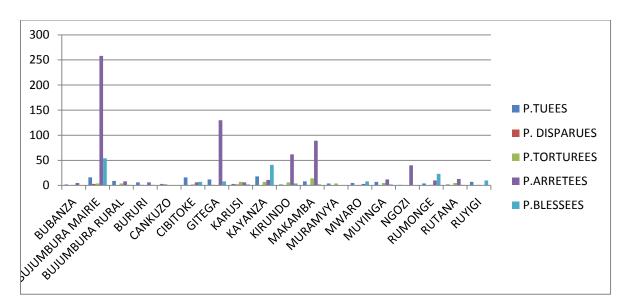
Des contributions forcées fixées par des administratifs et collectées par des Imbonerakure dans certaines provinces du pays, des entrainements paramilitaires, des rondes nocturnes, des slogans, des chansons encourageant et faisant appel à la violence ont été observés de la part des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD au pouvoir et constituent une source d'insécurité.

Le rapport dénonce aussi les discours de haine et d'incitation à la violence prononcés par certaines autorités du pays et certains leaders des partis CNDD-FDD au pouvoir et leurs alliés.

Ce rapport émet des recommandations qui sont dirigées à l'endroit des différents partenaires susceptibles d'influer pour le changement de la situation précaire des droits de l'Homme dans le pays.

Figure I: TABLEAU ET GRAPHIQUE ILLUSTRANT LES PRINCIPALES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME COMMISES AU BURUNDI JUILLET-SEPTEMBRE 2017.

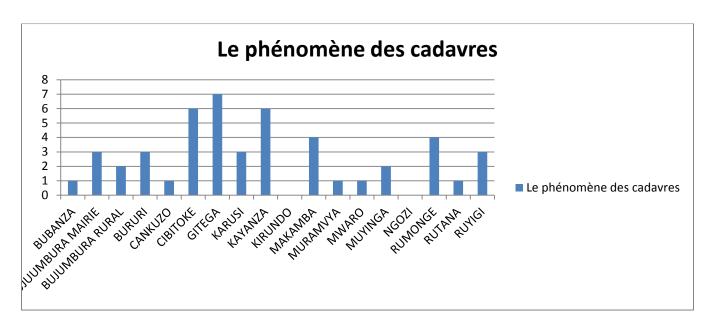
PROVINCE	P.TUEES	P. DISPARUES	P.TORTUREES	P.ARRETEES	P.BLESSEES
BUBANZA	2	0	1	5	0
BUJUMBURA					
MAIRIE	16	3	4	258	54
BUJUMBURA					
RURAL	9	0	4	8	1
BURURI	6	1	0	6	1
CANKUZO	3	2	0	0	0
CIBITOKE	16	0	2	6	7
GITEGA	12	1	0	130	8
KARUSI	3	2	7	6	2
KAYANZA	18	0	7	11	41
KIRUNDO	2	0	6	62	4
MAKAMBA	8	1	14	89	2
MURAMVYA	4	0	4	0	0
MWARO	5	0	1	3	8
MUYINGA	7	0	5	12	2
NGOZI	1	0	0	40	0
RUMONGE	4	0	1	10	23
RUTANA	2	0	5	13	1
RUYIGI	7	0	1	0	10
TOTAUX	125	10	62	659	164



Les effectifs élevés des personnes tuées sont localisés dans les provinces Kayanza avec 18 cas, Bujumbura Mairie et Cibikoke avec 16 cas chacune. Le tableau et le graphique montrent des effectifs inquiétants des cas d'arrestations en Mairie de Bujumbura avec 258 cas, en province Gitega avec 130 cas et en province Makamba avec 89 cas. Des quartiers de la Mairie de Bujumbura dits contestataires constituent la cible privilégiée de la répression du pouvoir du CNDD-FDD sur base des fouilles perquisitions et contrôles des cahiers de ménages.

Figure II: TABLEAU ET GRAPHIQUE ILLUSTRANT LE PHENOMENE DE CADAVRES ENREGISTRE D'AVRIL A JUILLET-SEPTEMBRE 2017

PROVINCE	Le phénomène des cadavres
BUBANZA	1
BUJUUMBURA MAIRIE	3
BUJUMBURA RURAL	2
BURURI	3
CANKUZO	1
CIBITOKE	6
GITEGA	7
KARUSI	3
KAYANZA	6
KIRUNDO	0
MAKAMBA	4
MURAMVYA	1
MWARO	1
MUYINGA	2
NGOZI	0
RUMONGE	4
RUTANA	1
RUYIGI	3
Total	48



Le tableau et le graphique montrent 48 cadavres dont certains non identifiés qui ont été retrouvés dans différentes provinces du pays. Sur tous ces cadavres, 7 ont été retrouvés en province Gitega et en province Cibitoke et Kayanza, on y a retrouvé 6 cadavres dans chacune. Certains de ces cadavres présentaient des signes des actes de tortures.

I. ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

Au cours du mois couvert par ce rapport, les informations recueillies par la Ligue Iteka dans ses différents rapports mensuels montrent qu'il y a eu des allégations de violations et de violations du droit à la vie.

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET/OU MILITAIRES

SEPTEMBRE 2017

Une personne tuée en commune Mugina, province Cibitoke

Dans la nuit du 30 septembre 2017, vers 20 heures, sur la colline Rusagara, commune Mugina, province Cibitoke, Anicet Vyamungu, âgé de 25 ans, cultivateur, a été tué par un Imbonerakure du nom de Renovat Mbonimpa. Selon des sources sur place, la victime était lui aussi un Imbonerakure du parti CNDD-FDD. L'administration sur place a indiqué que les deux seraient en conflit.

Une personne tuée en commune Rugombo, province Cibitoke

Dans la nuit du 26 au 27 septembre 2017, à la 7^{ème} transversale Cibitoke sur la colline Cibitoke, commune Rugombo, province Cibitoke, Célestin Nzobaratumye, âgé de 64 ans, membre du parti CNDD-FDD, cultivateur, a été tué par des jeunes Imbonerakure de cette localité. Selon nos sources, ils l'ont battu à mort en l'accusant d'avoir ensorcelé un jeune

homme. Célestin Nzobaratumye est mort arrivé au poste de police du chef-lieu de la province Cibitoke.

Une personne tuée en commune Mukike, province Bujumbura rural

En date du 24 septembre 2017, vers 15 heures, sur la colline Sigi, zone Ruzibazi, commune Mukike, province Bujumbura rural, le nommé Misago de la composante sociale Twa, a été battu à mort par des jeunes Imbonerakure dont Bahezayo. Selon nos sources, la victime a succombé à ses blessures avant d'arriver à l'hôpital.

Une personne tuée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 19 septembre 2017, à l'endroit communément appelé « Kukarago », tout près du bar du prénommé Safari, sur la colline Gaharawe, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Élysée Nihezagire, élève de la 8ème année au L.C de Gatumba a été tué par des Imbonerakure dirigés par un certain Dieudonné. Selon nos sources, Elysée Nihezagire est venu secourir Jacqueline Ndikumana qui subissait des actes de torture de la part de ces Imbonerakure et du coup il a été tué à l'aide des couteaux et des gourdins de peur qu'il aille les dénoncer.

Une personne tuée en commune Busoni, province Kirundo

En date du 22 septembre 2017, sur la colline Rwibikara, commune Busoni, province Kirundo, Innocent Sabushimike prénommé Mujama, âgé de 26 ans, a été tué à l'aide d'un couteau au niveau de la poitrine et il est mort sur le champ. Selon des sources sur place, Innocent Sabushimike était en train de jouer au jeu du hasard appelé « Akamari » avec un certain Twagirayezu alias Fuso, âgé de 36 ans, membre de la ligue des jeunes Imbonerakure. Les mêmes sources indiquent que ce jeu avait été gagné par Innocent Sabushimike ce qui a provoqué des mésententes entre les deux. Vu qu'il venait de perdre le jeu, Twagirayezu prénommé Twagira a tué à coups de poignards Innocent Sabushimike. Les mêmes sources ajoutent que le crime a été commis dans un bistrot appartenant à une dame prénommée Lydia situé au centre de Bishisha de la colline Rwibikara. Quatre personnes ont été arrêtées pour des raisons d'enquête.

Une personne tuée en commune et province Gitega

En date du 23 septembre 2017, vers 2 heures du matin, Mossi Ndayarinze a été tué par des policiers qui montaient la garde chez un commerçant surnommé Shopping dans le quartier Musinzira au chef-lieu de la province Gitega, tout près de la boite de nuit « Olympia ». Selon le chef de la zone urbaine de Gitega, Hussein Butoyi, Mossi Ndayarinze faisait partie d'un groupe de deux bandits qui tentaient de voler chez un commerçant surnommé shopping.

Une personne tuée et une autre blessée en commune Matana, province Bururi

Dans la nuit du 24 septembre 2017, vers 21 heures, un commerçant du nom de Jean Marie Ngendakuriyo alias Bugemeri qui venait de sortir de la prison centrale de Mpimba, a été tué fusillé par un policier au centre urbain de Matana, province Bururi. Selon des sources sur place, Jean Marie Ngendakuriyo est mort sur le champ tandis qu'une dame du nom de Nadine

Nsabimbona a été blessée puis conduite à l'hôpital de Matana. Le policier à été arrêté mais le mobile de ce forfait reste inconnu.

Une personne tuée en commune Mugina, province Cibitoke

Dans la nuit du 5 au 6 septembre 2017, sur la colline Buseruko, commune Mugina, province Cibitoke, Maforo, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 45 ans, a été battu à mort par des jeunes Imbonerakure. Selon nos sources, il a été accusé d'avoir volé un régime de banane. Les auteurs n'ont pas été inquiétés.

AOUT 2017

Une personne tuée en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 25 août 2017, vers 18 heures, sur la colline Rukana, commune Rugombo, province Cibitoke, le nommé Bonheur Girukwishaka, âgé de 20 ans, membre du parti CNDD-FDD, Imbonerakure a été tué par Pascal Nzoyisaba lui aussi Imbonerakure, de la même colline, commune Rugombo et province Cibitoke. Selon nos sources, Pascal Nzoyisaba a été incarcéré au cachot de poste de police de la commune Rugombo.

Une personne tuée en commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura

En date du 6 août 2017, vers 20 heures, au quartier Mubone, zone urbaine de Buterere, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura, un policier en retraite du nom de Léonard Manirakiza a été battu à mort par des Jeunes Imbonerakure en patrouille dans ce quartier de Mubone. Selon nos sources, Leonard Manirakiza à crier aux secours aux policiers du poste de la commune Mutimbuzi non loin de l'endroit où ces jeunes Imbonerakure le battaient mais en vain. Ces jeunes l'ont déplacé jusqu'à sa maison où il a succombé suite aux coups et blessures qu'il a reçus.

Une personne tuée en Mairie de Bujumbura

En date du 6 août 2017, Caporal chef Nishemezwe, matricule 38772, militaire de la garde présidentielle, originaire de la province Muramvya, a été tué par balle par son collègue au moment où il était à son poste d'attache au palais présidentiel. Mais le porte-parole de la police burundaise a indiqué que ce militaire s'est suicidé et qu'il venait de rentrer d'une mission de maintien de la paix en République Centrafricaine au sein de la MINUSCA.

JUILLET 2017

Une personne tuée en commune Muhanga, province Kayanza

En date du 23 juillet 2017, le prénommé Gabriel de la colline Gashibuka, commune Muhanga, province Kayanza, a été battu à mort par des Imbonerakure Ndayisenga et Salvator sur la colline Rushenza, commune Muhanga, province Kayanza. Ils l'accusaient de ne pas avoir payé une limonade qu'il avait bue dans un bar de Salvator. Les autres Imbonerakure non identifiés ont pris fuite.

Une personne tuée en commune Gisagara, province Cankuzo

En date du 30 juillet 2017, le nommé Amani, petit fils de Buryindeke de la colline Gitanga, zone et commune Gisagara, province Cankuzo, a été tué à coups de bâtons par des jeunes Imbonerakure sur ordre du conseiller technique chargé des affaires administratives et sociales du nom de Déogratias Wasiwasi. La victime a été accusée de vol dans un ménage de la localité. Selon des sources sur place, Amani a essayé de s'échapper en courant mais il est tombé dans un trou où il a été achevé en présence du conseiller de l'administrateur communal de Gisagara.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX ATTAQUES ARMEES ET/OU EMBUSCADES

AOUT 2017

Trois personnes tuées et vingt sept autres blessées en zone urbaine de Buyenzi, Mairie de Bujumbura

En date du 17 août 2017, vers 20 heures, un prénommé Fidèle, originaire de la colline Rushemeza, commune Rutovu, province Bururi, vendeur d'habits d'occasion au marché de Ruvumera été tuée et vingt-neuf autres ont été blessées dans une attaque à la grenade aux bistrots de la bière de banane se trouvant sur la 15ème avenue n°21 et au n°29. Selon des sources policières, douze personnes ont été blessées à la 15ème avenue n°21 et dix-sept au n°29. Deux parmi les blessées ont par la suite succombé à leurs blessures dont Muhwego, originaire de la commune et province Bururi, ancien enseignant à l'Athénée de Bujumbura et Cunike, originaire de la colline Rushemeza, commune Rutovu, province Bururi en même temps échangeur de monnaie à la 7ème avenue en zone urbaine de Buyenzi.

Deux personnes tuées et sept blessées en zone urbaine de Buyenzi, Mairie de Bujumbura

En date du 8 août 2017, deux personnes ont été tuées lors d'une attaque à la grenade lancée dans un bistrot par une personne non identifiée en zone urbaine de Buyenzi, 7^{ème} avenue, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, une est morte sur le champ et une autre a succombé à ses blessures.

Trois militaires tués dans une attaque armée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 11 août 2017, vers 21 heures, au secteur Warubondo, en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, trois militaires ont été tués dans une attaque armée des rebelles du FNL du Général Aloys Nzabampema. Selon le porte-parole de ce mouvement, Ambassadeur Isidore Nibizi, l'attaque a eu lieu dans la localité de Warubondo entre la 2ème et la 3ème avenue lorsque ces hommes armés étaient en patrouille.

Le matin du 12 août 2017, les responsables militaires, policiers et administratifs ont tenu une réunion de sécurité. Ces autorités accusent la population d'être complice et la mettent en garde que des mesures sérieuses vont être prises.

Une personne tuée en commune Musigati, province Bubanza

En date du 13 août 2017, vers 22 heures, Fabien Kayobera a été tué par grenade lancée par des gens non identifié à travers la fenêtre de son domicile sur la sous-colline Busindi, colline Rugeyo, commune Musigati, province Bubanza. Le motif de cet assassinat reste inconnu.

I.1.3. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

SEPTEMBRE 2017

Une personne tuée et deux autres blessées en commune Bukinanyana, province Cibitoke

Dans la nuit du 20 au 21 septembre 2017, sur la colline Kabere, commune Bukinanyana, province Cibitoke, Bernard Bitorwa, cultivateur et membre du parti CNDD-FDD a été tué à la machette par des hommes non identifiés. Selon nos sources, sa femme et son fils ont été blessés par balle lors de cette attaque avant d'être conduits à l'hôpital Mabayi pour y être soignés.

Deux personnes tuées en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 24 septembre 2017, vers 5 heures du matin, en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, tout près d'une position militaire se trouvant à la frontière Gatumba-RDC à l'endroit communément appelé Rugarika, un groupe des hommes armés non identifiés ont tendu une embuscade aux militaires de la FDN de cette position. Selon des sources sur place, 2 militaires ont été tués et deux fusils de type kalachnikov ont été saisis par ces hommes armés.

Une personne tuée en commune Ryansoro, province Gitega

En date du 18 septembre 2017, sur la colline Murama, commune Ryansoro, province Gitega Anastasie Ntungwanayo a été tuée poignardée par des gens non identifiés. Les mobiles de ce meurtre ne sont pas connus mais certaines sources administratives pensent à des conflits fonciers. Deux personnes soupçonnées ont été arrêtées et incarcérées dans le cachot de police situé au chef-lieu de la commune Ryansoro pour des raisons d'enquêtes.

Deux personnes tuées en commune Butaganzwa, province Kayanza

Dans la nuit du 17 au 18 septembre 2017, vers minuit, des hommes armés non identifiés ont attaqué sur la colline Gikungere, commune Butaganzwa, province Kayanza. Il y a eu échange de tirs entre la police et ces hommes armés. Des sources sur place indiquent que deux parmi ces hommes armés ont été tués. Ils n'ont pas pu être identifiés car ils étaient défigurés.

Quatre personnes tuées et deux autres blessées en commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura

Dans la nuit du 11 septembre 2017, vers 20 heures, au quartier Mubone, zone urbaine de Buterere, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura, à la limite de la commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, quatre personnes dont Jeanine Ntakarutimana, Gérard Habimana, Maurice Havyarimana et Thierry Ntakarutimanana, ont été tuées par des hommes armés non

identifiés. Selon nos sources, les victimes étaient en train de préparer de boissons prohibées. Les mêmes sources indiquent que lors de cette attaque, deux autres personnes ont été blessées.

Deux personnes tuées et deux blessées en commune Mwakiro, province Muyinga

En date du 17 septembre 2017, sur la colline et commune Mwakiro, province Muyinga, un couple de Damas Bangurambona, âgé de 73 ans et son épouse Marie Nahishakiye, âgée de 53 ans ont été sauvagement tués par des gens non identifiés. Deux enfants du couple défunt ont été blessés, Francine Kankindi, âgée de 21 ans et Estella Nzobakenga, âgée de 19 ans. Selon l'administrateur de la commune Mwakiro, Sylvie Muhimpundu, les victimes étaient accusées de sorcellerie.

Une personne tuée en commune Gasorwe, province Muyinga

En date du 17 septembre 2017, sur la colline Kigoganya, commune Gasorwe, province Muyinga, Léoncie Mbikemunda a été tuée décapitée par des gens non identifiés. Les raisons du crime sont inconnues.

Une personne tuée en commune et province Gitega

En date du 9 septembre 2017, sur la colline Bihanga, commune et province Gitega, Daniel Gahungu, âgé de plus de 80 ans, a été ligoté puis tué poignardé par des malfaiteurs qui n'ont pas été identifiés. Ce vieil homme vivait seul et a été attaqué à son domicile. Les mobiles de ce meurtre restent inconnus. Personne n'a été appréhendé et c'était la 3^{ème} attaque au domicile du défunt.

Une personne tuée en commune Butaganzwa, province Kayanza

En date du 4 septembre 2017, vers 4 heures du matin, sur la colline Rugoma, commune Butaganzwa, province Kayanza, Claver Ndayizeye, commerçant et membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa a été tué par des gens non identifiés. Trois personnes ont été arrêtées pour des raisons d'enquêtes.

AOUT 2017

Une personne tuée en commune Rugombo, province Cibitoke

Dans la nuit du 23 au 24 août 2017, sur la colline Gabiro-Ruvyagira, commune Rugombo, province Cibitoke, Joseph Karikurubu, âgé de 60 ans, a été tué par des hommes non identifiés. Selon nos sources, Joseph Karikurubu gardait un champ d'oranges. Un suspect a été arrêté et conduit au cachot de poste de police de la commune Rugombo pour des raisons d'enquêtes, selon les mêmes sources.

Une personne tuée en commune Kiganda, province Muramvya

Dans la nuit du 20 au 21 août 2017, René Ntahompagaze a été tué décapité à l'aide d'un couteau à son domicile situé sur la colline Rubumba, commune Kiganda, province Muramvya. Il laisse une veuve et 6 enfants.

Une personne tuée en commune Mugamba, province Bururi

En date du 30 août 2017, Gaspard Niyokwizera, demobilisé ex-FAB, a été tué par des gens non identifés sur la colline Donge-Burasira, commune Mugamba, province Bururi. Selon des sources sur place, il a été tué par balle de retour du marché de Tora pour vendre sa vache. Une somme de 270 000 fbu qu'il avait sur lui n'a pas été volée. La même source ajoute que Gaspard a été tué du fait qu'il serait un agent informateur du SNR.

JUILLET 2017

Une personne tuée en commune Murwi, province Cibitoke

Dans la nuit du 24 juillet 2017, Vianney Niganza, âgé de 30 ans, a été tué égorgé par des hommes non identifiés sur la colline Mahande, commune Murwi, province Cibitoke.

Une personne tuée en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 30 juillet 2017, Claver Ndarusigire de la colline Nyakibari, zone Muyebe, commune Kayokwe, province Mwaro a été poignardé vers 10 heures par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, il venait du cabaret sur cette même colline chez le prénommé Banci. La victime a été évacuée vers l'hôpital Kibumbu mais elle est morte en cours de route.

Une personne tuée et une autre blessée en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 22 juillet 2017, vers 21 heures, à Kagunuzi, sur la colline Ndava, commune Buganda, province Cibitoke, un boucher Asman a été tué et un chauffeur prénommé Jimmy a été grièvement blessé lors d'une embuscade tendue par des hommes non identifiés sur la RN5.

Une personne tuée et quatre autres blessées en commune Bugabira, province Kirundo

En date du 13 juillet 2017, une grenade a été lancée au domicile d'un certain Francois Bitariho, habitant sur la colline Ruhehe, commune Bugabira, en province Kirundo faisant blesser 5 personnes. Selon des sources sur place, un enfant et la femme de Bitariho ont été grièvement blessés et ont été conduits à l'hôpital de Kirundo avant d'être transférés à l'hôpital de Ngozi. La femme de Bitariho a succombé à ses blessures. La police a déjà arrêté le présumé auteur du nom de Mbera, fils d'un nommé Bino. Selon des sources sur place, des conflits fonciers seraient à la base de cet incident.

Une personne tuée en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

En date du 12 juillet 2017, Rénovât Nizigiyimana, motard, a été tué par son client à l'aide d'un fusil de type pistolet au quartier VII, zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura, tout près de la Croix-Rouge. Le malfaiteur n'a pas été identifié et a pris le large avec la moto.

Une personne tuée en commune Rugombo, province Cibitoke

Dans la nuit du 9 juillet 2017, Joséphine Nakobamfitiye a été tuée par des gens non identifiés sur la colline Gabiro-Ruvyagira, commune Rugombo, province Cibitoke. Selon nos sources, la victime serait accusée de sorcellerie.

Une personne tuée en commune Rugombo, province Cibitoke

Dans la nuit du 12 au 13 juillet 2017, sur la colline Munyika I, commune Rugombo, province Cibitoke, Wilson Sahinkuye a été tué fusillé par un homme en tenue militaire, selon une source sur place.

Huit personnes tuées et quarante autres blessées en commune Gatara, province Kayanza

En date du 9 juillet 2017, vers 18 heures, huit personnes ont été tuées dans une attaque à la grenade perpétrée par une personne non identifiée sur la colline Shinya, commune Gatara, province Kayanza. Quatre personnes sont mortes sur le champ et quatre autres ont succombé à leurs blessures à l'hôpital de Musema. Quarante autres personnes ont été blessées dont 31 évacuées à l'hôpital de Musema et 9 à l'hôpital de Gahombo. Selon des sources sur place, cette attaque visait le Directeur Géneral de la SOGESTAL Kayanza, Claude Nzambimana, originaire de cette colline qui partageait un verre avec les Bagumyabanga de cette localité.

Une personne tuée en zone urbaine de Rohero, Mairie de Bujumbura

En date du 3 juillet 2017, Franco de Simoné, âgé de 65 ans, Docteur chirurgien de nationalité Italienne et ex-employé à l'hôpital Kira a été retrouvé mort chez lui au quartier Kiriri, zone urbaine de Rohero, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Selon une source policière, la victime aurait été tuée à coups de poignard.

I.1.4. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA RUE, BROUSSE ET/OU DANS LES RIVIERES

SEPTEMBRE 2017

Un corps sans vie retrouvé en commune Burambi, province Rumonge

En date du 25 septembre 2017, vers 15 heures, un corps sans vie d'Emmanuel Habonimana, âgé de 54 ans, célibataire, a été retrouvé dans un boisement situé sur la colline Gitaramuka, zone Murago, commune Burambi, province Rumonge. Selon des sources sur place, Emmanuel Habonimana a été tué en provenance du bistrot par des hommes armés non identifiés.

Un corps sans vie retrouvé en commune Giheta, province Gitega

En date du 27 septembre 2017, un corps sans vie d'une personne non identifiée a été retrouvé sur la colline Masasu, commune Giheta, province Gitega. Les sources sur place indiquent que le corps de la victime, poignardé, était dans une fosse sur un site de gisement de moellon. La victime a été enterré à la sauvette.

Un corps sans vie retrouvé en commune Ryansoro, province Gitega

En date du 27 septembre 2017, un corps sans vie d'un vieil homme du nom de Pontien Niragira, âgé de 75 ans, a été retrouvé sur la colline Kamenzi, commune Ryansoro, province Gitega. Les sources sur place indiquent que son corps a été retrouvé pendu à l'aide d'une corde et les auteurs de ce crime n'ont pas été identifiés.

Un cadavre retrouvé en commune Ryansoro, province Gitega

En date du 21 septembre 2017, le cadavre d'un homme non identifié a été retrouvé dans une vallée située en dessous de la colline Rusaga, zone Rweza, commune Ryansoro, province Gitega. Cet homme habitait la même colline.

Un corps sans vie retrouvé en zone urbaine de Kinama, Mairie de Bujumbura

En date du 18 septembre 2017, un corps sans vie de Félicien Mvukabanka, originaire de la colline Mukike, province Bujumbura rural, a été retrouvé au quartier Carama, zone urbaine de Kinama, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Des sources sur place indiquent qu'il a été étranglé avant que son corps soit jeté dans un regard.

Un corps sans vie retrouvé en commune Matana, province Bururi

En date du 18 septembre 2017, dans la matinée, un corps sans vie de David Darudaru, de la zone et commune Matana, province Bururi, cultivateur, âgé de plus de 50 ans, a été retrouvé près de son domicile. Selon des sources sur place, il a été tué par des jeunes Imbonerakure qui faisaient des patrouilles nocturnes.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rumonge

En date du 22 septembre 2017, un corps sans vie non identifié a été retrouvé sur la sous colline Kavyiru, colline Mugara, zone Gatete, commune et province Rumonge. Selon des sources sur place, ce cadavre était attaché sur un manguier.

Un corps sans vie retrouvé en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

En date du 22 septembre 2017, un cadavre non identifié a été retrouvé à l'endroit appelé Kumase, en zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura.

Un corps sans vie retrouvé en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 12 septembre 2017, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé dans la rivière Nyakabanda sur la colline Kabizi, commune Kayogoro, province Makamba. La victime était nue et présentait plusieurs blessures au niveau de la tête.

Un corps sans vie retrouvé en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 11 septembre 2017, un corps sans vie d'un surnommé Movit a été retrouvé ligoté sous le pont de la rivière Kamesa, zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, la victime était un maçon et membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rumonge

Dans la nuit du 12 et 13 septembre 2017, un corps sans vie d'un surnommé Rupepo, âgé de 62 ans, a été retrouvé dans sa maison sur la colline Mutambara, commune et province Rumonge. Selon des sources sur place, la victime a été égorgée par des personnes non identifiées et qui par la suite ont pris son vélo qu'elle utilisait pour vendre du lait. Les mêmes sources ajoutent que Rupepo refusait de participer dans les défilés des taxis vélos lors des fêtes et festivités organisées par le parti CNDD-FDD.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Makamba

En date du 13 septembre 2017, un corps sans vie d'un nourrisson du nom de Bellard Icikunze, âgé d'une année huit mois a été retrouvé dans une fosse septique au quartier Makamba II du chef-lieu de la commune et province Makamba.

Un corps sans vie retrouvé en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural

En date du 12 septembre 2017, un corps sans vie d'une jeune fille non identifiée a été retrouvé sur la colline Kinyami, commune Nyabiraba, province Bujumbura rural. Le chef de colline Agapithe Nihonankwa l'a confirmé et a indiqué que la jeune fille avait des troubles mentaux et ajoute qu'elle venait de passer 4 jours dans une Eglise pour être délivrée. Trois personnes dont le responsable de cette Eglise située sur la colline Kinyami ont été arrêtées pour des raisons d'enquête.

Un corps sans vie retrouvé en commune Muruta, province Kayanza

En date du 16 septembre 2017, dans la matinée, le corps sans vie d'un certain Aloys, a été retrouvé en commune Muruta, province Kayanza. Selon des sources sur place, la victime était vendeur d'habits au marché de Kayanza.

Deux corps sans vie retrouvés en commune et province Gitega

En date du 14 septembre 2017, un corps sans vie de Déogratias Uwisezerano, natif du quartier Nyamugari dans la ville de Gitega, a été retrouvé sur la colline Songa, commune et province Gitega. Les sources sur place indiquent qu'il a été tué étranglé par des personnes non encore identifiées. Le même jour un autre cadavre d'une femme du nom de Suavis Ntahondereye, âgée de 31 ans, de la colline Rutegama, province Gitega a été retrouvé pendu sur une corde dans sa maison. Jérémie Hatungimana, chef de colline Rutegama, fait savoir que la victime se serait suicidée parce que la cohabitation avec son époux n'était pas bonne.

Un corps sans vie retrouvé en commune Butaganzwa, province Ruyigi

En date du 14 septembre 2017, un corps sans vie d'une personne non identifiée a été retrouvé dans le champ d'une tierce personne, sur la colline Masazi, zone Biyorwa, commune Butaganzwa, province Ruyigi. Selon des sources sur place, le propriétaire du champ dans lequel le cadavre a été retrouvé, a informé le chef de zone Biyorwa et l'administrateur de la commune Butaganzwa. Ce dernier a ordonné l'enterrement de ce cadavre sans aucune forme d'enquête.

Un corps sans vie retrouvé dans la rivière Ruvubu, province Kayanza

En date du 6 septembre 2017, un corps sans vie non identifié, ligoté les bras derrière le dos, a été retrouvé dans les eaux de la rivière Ruvubu en commune Muhanga, province Kayanza. L'administrateur de la commune Muhanga a fait savoir que ce cadavre serait amené par les eaux provenant des communes voisines.

Un corps sans vie retrouvée en commune Muruta, province Kayanza

En date du 3 septembre 2017, un corps sans vie d'Elizabeth Nyandwi, âgée de 64 ans, a été retrouvé dans la rivière Nyagonga située sur la colline Nyamigogo en commune Muruta, province Kayanza.

Un corps sans vie retrouvée en commune Gatara, province Kayanza

En date du 6 septembre 2017, un corps sans vie de Gérard Gishongomera, âgé de 40 ans, a été retrouvé sur la colline Kivuruga, commune Gatara de la province Kayanza. Les sources sur place indiquent que le corps de cet homme ne présentait aucune blessure et la police a déclaré avoir commencé des enquêtes.

AOUT 2017

Un corps sans vie retrouvé en commune Mutaho, province Gitega

En date du 20 août 2017, le corps sans vie de Rogatien Gahungu a été retrouvé sur la colline Gitongo, commune Mutaho, province Gitega. Cet homme travaillait comme taxi vélo dans cette localité et a été tué poignardé. Quatre présumés auteurs du meurtre ont été arrêtés et incarcérés dans les cachots de la police de la commune Mutaho.

Un corps sans vie retrouvé en commune Butihinda, province Muyinga

En date du 14 août 2017, sur la colline Gahahe, commune Butihinda, province Muyinga, un corps sans vie d'une vieille femme Immaculée Misago, âgée de 70 ans, a été retrouvé chez elle étranglé. Les mêmes sources ajoutent que la victime avait passé la soirée dans un bistrot de la localité.

Un corps sans vie retrouvé en province Karusi

En date du 16 août 2017, un corps sans vie d'Elie Kwizera a été retrouvé dans la rivière Ndurumu séparant les communes Buhiga et Bugenyuzi en province Karusi. Le corps était emballé dans une moustiquaire, les pieds et les mains liés avec une corde. Selon des sources sur place, Elie Kwizera habitait le quartier Yoba-Magarama au centre-ville de Gitega. Les mêmes sources ajoutent qu'il était membre du mouvement des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD. Très actif dans le mouvement des Imbonerakure, il a disparu deux semaines après une réunion à la permanence de ce parti à Gitega.

Un corps sans vie retrouvé en province Ruyigi

En date du 14 août 2017, sur la colline Ruharo, commune Nyabitsinda, province Ruyigi, une vieille femme du nom d'Anésie Bucumi, âgée de 70 ans, a été retrouvée morte suspendue sur une corde dans sa maison. Selon des sources sur place, son corps avait des blessures, ce qui fait croire qu'elle serait tuée. La cause de ce meurtre est liée à un problème foncier, selon les mêmes sources. Elle avait eu gain de cause dans une affaire foncière qui l'opposait à Hélène Nyandwi. En date du 11 août 2017, le tribunal de résidence de Nyabitsinda lui avait octroyé cette propriété qui faisait objet du litige. Les présumés auteurs dont Nyarusage, la petite fille de la défunte et un autre homme ont été incarcérés dans le cachot de la commune Nyabitsinda, selon toujours les mêmes sources.

Un corps sans vie retrouvé en province Bururi

En date du 18 août 2017, le matin, un corps sans vie d'une femme d'environ 30 ans, bras ligotés, a été retrouvé dans la rivière Jiji entre les communes Bururi et Songa. Selon des sources sur place, ce cadavre est celui de Noëlla Masabarakiza alias Mafiyana, veuve d'un certain Fiacre ancien agent de la SOSUMO et ancien président du syndicat des travailleurs. Noëlla résidait au quartier Nyabisindu dans la ville de Gitega. Selon le commissaire provincial de la police, ce cadavre a été conduit dans la morgue de l'hôpital de Bururi puis enterré en date du 25 août 2017 à Gitega. Les auteurs du crime n'ont pas été identifiés.

Trois corps sans vie retrouvés dans la rivière Ruhwa, en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 17 août 2017, trois corps sans vie morcelés ont été retrouvés dans la rivière Ruhwa, en haut du poste douanière entre le Burundi et le Rwanda, sur la colline Rukana, commune Rugombo, province Cibitoke. Selon nos sources, les corps flottaient sur la rivière dans la soirée du 18 août 2017. L'origine de ces corps sans vie reste inconnue et les mêmes sources disent avoir entendu des véhicules circulant la nuit dans cette localité. Dans cette province de Cibitoke, en commune Buganda, précisément à Gasenyi, Joseph Mathias Niyonzima alias Kazungu cité dans beaucoup de dossiers criminels fait plusieurs navettes durant les jours de découvertes de ces cadavres dans cette province, selon les mêmes sources.

Un corps sans vie retrouvé en commune Giharo, province Rutana

En date du 10 août 2017, vers 9 heures du matin, sur la sous colline Busabe, colline Mutwana, commune Giharo, province Rutana, un cadavre d'un homme non identifié, décapité à la machette, a été retrouvé flottant dans la rivière Ndurumu.

Un corps sans vie retrouvé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 3 août 2017, sur la colline Mushasha I, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, un garçon du nom de Paul Bikorimana a été tué par des gens non identifiés. Selon nos sources, le cadavre a été retrouvé dans sa maison en date du 7 août 2017.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Muramvya

En date du 10 août 2017, vers 18 heures, un cadavre non identifié d'un jeune homme a été retrouvé sur la colline Musagara, commune et province Muramvya. Son corps présentait des signés d'avoir été torturés. Ce corps a été acheminé à la morgue de l'hôpital de Muramvya en présence de la police, l'administration et la Croix rouge.

Un corps sans vie retrouvé en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 10 août 2017, vers 21 heures, un corps sans vie de Joseph Bankuwiha, âgé de 70 ans, a été retrouvé à quelques 100 m de chez lui sur la colline Benja, zone et commune Kayokwe, province Mwaro. Selon la police, Joseph venait du cabaret et il serait tombé par terre suite à l'excès d'alcool, puis il est mort sur le champ.

Un corps sans vie retrouvé en commune Bugenyuzi, province Karusi

En date du 4 août 2017, vers 14 heures, un cadavre d'un enfant de 5 ans prénommé Kenny, fils de Havyarimana, originaire de la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi a été retrouvé emballé dans un pagne dans le marais de Ndurumu, sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karusi. Selon des sources sur place, le corps de Kenny était brûlé et son pied droit amputé.

Un corps sans vie retrouvé en commune Rugombo, province Cibitoke

Dans la nuit du 27 au 28 août 2017, le corps sans vie de Bucumi, âgé de 30 ans, vendeur du vin de banane et cultivateur, membre du parti CNDD-FDD a été retrouvé à la 4^{ème} transversale, sur la colline Kagazi, commune Rugombo, province Cibitoke. Selon nos sources, Bucumi a été tué décapité dans un champ de riz par des hommes non identifiés.

Un corps sans vie retrouvé en commune Kibago, province Makamba

En date du 29 août 2017, un corps sans vie d'un jeune adolescent, âgé entre 13 et 14 ans, a été retrouvé sur la sous colline Ruyange, colline Mbizi, commune Kibago, province Makamba. Selon l'administration locale, ce cadavre a été retrouvé par des enfants qui gardaient des vaches tout près de la rivière Muragarazi à la frontière Burundo-Tanzanienne côté du Burundi. Selon des sources sur place, la victime a été égorgée et n'a pas été identifiée.

JUILLET 2017

Un corps sans vie retrouvé en commune Butaganzwa, province Kayanza

En date du 31 juillet 2017, vers 11 heures, un corps sans vie d'un certain Kibwa, cultivateur et membre du parti MSD, a été retrouvé sur la colline Busokoza, commune Butaganzwa, province Kayanza. Selon des sources sur place, les auteurs du crime n'ont pas été identifiés.

Un corps sans vie retrouvé en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 18 juillet 2017, un corps sans vie d'Etienne Nzosaba alias Cewusi, militaire du 442^{ème} bataillon, affecté à une position militaire à Rukoko a été retrouvé. Selon des sources sur place, Etienne Nzosaba avait été enlevé dans la nuit du 17 juillet 2017 par des gens non

identifiés en tenue militaire. Les mêmes sources indiquent qu'au moment de son enlèvement, Etienne Nzosaba avait alerté ses supérieurs hiérarchiques et ses collègues. Le lendemain, au matin du 18 juillet 2017, il a été retrouvé vivant déshabillé à Rukoko. Ce n'est que dans l'après midi vers 15 heures, qu'un des officiers de ce bataillon a amené son cadavre à la morgue de l'Hôpital Roi Khaled. Le même jour, la famille a été informée par téléphone de la mort d'Etienne Nzosaba.

Un corps sans vie retrouvé en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 28 juillet 2017, un cadavre d'Immaculée Ngendakumana a été retrouvé au bord de la rivière Kaburantwa, commune Buganda, province Cibitoke. Selon nos sources, la victime s'était rendue dans un champ.

Un cadavre retrouvé en commune Butaganzwa, province Kayanza

En date du 19 juillet 2017, vers 15 heures, un cadavre d'un homme non identifié a été retrouvé sur la colline Kiryama, commune Butaganzwa, province Kayanza. Il présentait des blessures au niveau de la tête et était déshabillé.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Gitega

En date du 17 juillet 2017, le cadavre d'Abraham Banzubaze a été retrouvé tout près du marché central de la ville de Gitega, juste à la périphérie du quartier Shatanya, commune et province Gitega. La victime est originaire de la colline Birohe de la commune et province Gitega. Le cadavre d'Abraham Banzubaze a été acheminé à la morgue de l'hôpital régional de Gitega par les éléments de la police de protection civile.

Un corps sans vie retrouvé en commune Butaganzwa, province Ruyigi

En date 20 juillet 2017, un corps sans vie d'un homme du nom d'Ibrahim Gahitira a été retrouvé dans la brousse sur la colline Muriza, commune Butanganzwa, province Ruyigi. Les sources sur place disent que cet homme aurait été assassiné dans la nuit du 19 juillet 2017.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Muyinga

Un corps sans vie d'une jeune fille non identifiée a été retrouvé en date du 23 juillet 2017 sur la colline Kinyota, commune et province Muyinga. La victime a été sexuellement abusée avant d'être tuée. Selon des sources sur place, ceux qui l'ont violé et tué ont mis une corde au cou de la victime pour simuler un suicide.

Un corps sans vie retrouvé en province Rumonge

En date du 14 juillet 2017, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé dans la réserve naturelle de Rumonge précisément à Nkayamba, tout près de la ville de Rumonge. Selon des sources sur place, la victime était attachée sur un arbre avec une corde au niveau du cou. Elle présentait des blessures et son corps commençait à se décomposer. Les mêmes sources ajoutent que cette personne aurait été tuée et emmenée à cet endroit pour simuler un suicide.

Un cadavre retrouvé en commune Buhiga, province Karusi

En date du 16 juillet 2017, sur la colline Rubimba, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karusi, un corps sans vie d'un homme non identifié amputé de ses organes génitaux, d'une jambe et décapité a été retrouvé. Euphrasie Ntakarutimana, administrateur communal, a donné l'ordre de l'enterrer sans aucune enquête.

Un corps sans vie retrouvé en commune Matana, province Bururi.

En date du 2 juillet 2017, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé sur la colline Mugerere, commune Matana, province Bururi. Une source sur place fait savoir qu'aucune personne n'a disparu dans cette localité et que cet homme aurait été assassiné dans un autre endroit avant d'être jeté sur cette colline. L'administrateur et la croix rouge, accompagnés par les agents de la police de protection civile ont décidé d'enterrer ce cadavre qui était en état de décomposition, selon la même source.

Un corps sans vie retrouvé en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 3 juillet 2017, un corps sans vie d'une vieille femme surnommée Koko, âgée de 80 ans, a été retrouvé décapité dans sa maison sur la colline Gatabo, commune Kayogoro, province Makamba. Deux jeunes Imbonerakure Eliaquim Bavumiragiye connu sous le sobriquet de Njishi et le nommé Misago sont pointés du doigt par les habitants de cette localité comme étant les auteurs de ce crime.

Un cadavre retrouvé en commune Cendajuru, province Cankuzo

Au matin du 24 juillet 2017, Joséphine Toyi, âgée de 17 ans, résidant sur la colline et zone Twinkwavu, commune Cendajuru, province Cankuzo, a été retrouvée étranglée sur la colline Ramba, zone et commune Gisagara à la frontière avec colline Twinkwavu, selon des sources sur place. Cette fille a été égorgée par un pasteur de l'église « ubumwe » répondant au nom de Venant Ndimurukundo après l'avoir violée, ajoutent les mêmes sources.

I.1.5. DES PERSONNES TUEES SUITE A UNE JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENTS DE COMPTE

SEPTEMBRE 2017

Une personne tuée en commune et province Makamba

En date du 29 septembre 2017, un jeune prénommé Fabrice est mort poignardé par son collègue du nom de Gushima. Selon des sources sur place, ce dernier l'a poignardé alors qu'il tentait de s'interposer dans un différend qui l'opposait avec son père.

Une personne tuée en commune Bukirasazi, province Gitega

En date du 29 septembre 2017, vers le soir, Valentin Nzeyimana, âgé de 52 ans, de la colline Rwinyana, commune Bukirasazi, province Gitega, a été brulé vif sur la même colline par la population de cette localité qui l'a attrapé en possession d'un cochon et du manioc volés, selon la police de Bukirasazi. Deux personnes ont été arrêtées pour des raisons d'enquête

Une personne tuée en commune Butezi, province Ruyigi

Dans la nuit du 17 septembre 2017, une personne appelée Mujojo a été tuée sur la colline Munyinya, commune Butezi, province Ruyigi. Selon des sources sur place, Mujojo a été tué au moment où il voulait voler dans un ménage d'un certain Serges Sabukwigura. Il a été enterré vers 12 heures après constat de la police. Les mêmes sources ajoutent que la victime était originaire de la province Karusi et venait à peine de sortir de la prison.

Trois personnes tuées en commune Butezi, province Ruyigi

Dans la nuit du 7 septembre 2017, la famille de Sammuel Ntirampeba est tombée dans une embuscade tendue par des gens non identifiés sur la colline Muyange, commune Butezi, province Ruyigi. Selon des sources sur place, Samuel portait sur sa moto son fils et sa belle fille au moment où des gens munis de machettes les ont tendus une embuscade et les ont blessés à la machette. Samuel a été blessé, sa belle fille du nom de Josepha Iradukunda est morte sur le champ tandis que son fils du nom de Celestin Itangakubuntu a été enlevé. Le lendemain le corps de Célestin Itangakubuntu a été retrouvé à 500 m du lieu de l'embuscade, couvert de paille. Selon les mêmes sources, il y avait des signes précurseurs car il y avait eu manifestation de la population de la colline Muyange en date du 5 septembre 2017 au chef lieu de la commune Butezi contre ce Sammuel qui avait gagné le procès concernant une propriété en litige entre lui et la population avoisinante. Dans la nuit du 14 septembre 2017, Samuel Ntirampeba a succombé à ses blessures à l'hôpital de Ruyigi. L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 septembre 2017 indique que le jugement qui avait été prononcé en faveur de Samuel Ntirampeba a par la suite été annulé.

AOUT 2017

Deux personnes tuées en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 24 août 2017, Domitien Ntahomvukiye a tué ses neveux Cédric Nsabimana, âgé de 14 ans et son grand frère Stève Niyonkuru, âgé de 17 ans, à l'aide d'une machette. Les faits se sont passés sur la colline Muguruka, zone Mukungu, province Nyanza-Lac. Selon des sources sur place, l'auteur a été arrêté et condamné d'une peine à perpétuité pour homicide volontaire par le TGI de Makamba en date du 26 août 2017. Des sources administratives justifient les différents assassinats à mobile politique sous couverts des conflits fonciers et des faits de la sorcellerie.

Une personne tuée en commune Songa, province Bururi

En date du 22 août 2017, un prénommé Darius est morte suite aux coups de gourdins lui infligés par les habitants de la colline Jenda, commune Songa, province Bururi. Selon des sources sur place, Darius non reconnu dans la localité, a été attrapé par la population en date du 20 août 2017, au moment où il tentait de voler dans un des ménages de la localité. Ces mêmes sources ajoutent que les habitants se sont mis à le battre et la police l'a conduit au CDS de Ruvumvu situé au chef-lieu de la zone Songa où il a rendu l'âme. Les administratifs à la base font savoir que des enquêtes sont déjà amorcées pour savoir l'origine de la victime et les auteurs de son assassinat.

Une personne tuée en commune Bukeye, province Muramvya

En date du 1^{er} août 2017, sur la colline Kibogoye, commune Bukeye, province Muramvya, Astère Ngendakumana, âgé de 60 ans, a été tué à l'aide d'une machette par son fils Jean Tuyisenge. Astère avait surpris son fils en train de voler ses fruits. Jean Tuyisenge a été incarcéré au commissariat de Muramvya le même jour.

Une personne tuée en commune Rutegama, province Muramvya

En date du 2 août 2017, vers 22 heures, sur la colline Mushikamo, zone Nyamitwenzi, commune Rutegama, province Muramvya, un commerçant du nom de Nathanaël Irutingabo, âgé de 23 ans, a été tué à l'aide d'une petite houe par ses amis, Claver Habonimana et Joseph, tous commerçants. Ils l'ont arraché les yeux et la langue et lui ont coupé ses organes génitaux. Son cadavre a été retrouvé dans une bananeraie, le lendemain, le 3 août 2017. Claver Habonimana et Joseph l'accusaient d'avoir une grande clientèle par rapport à eux. Ils ont été incarcérés à la prison de Muramvya le 4 août 2017.

Une personne tuée en province Gitega

En date du 1^{er} août 2017, Acqueline Ntahokari, âgée de 52 ans, a été tuée dans la soirée, sur la colline Bwoga, commune et province Gitega. Les sources sur place indiquent que la victime a été tuée par deux filles Louise Tatu et Claudine Nduwimana quand elle tentait de secourir sa fille qui était en train d'être battue par les mêmes filles. La fille d'Acqueline Ntahokari aurait accusé Louise Tatu et Claudine Nduwimana de sorcellerie, selon les mêmes sources.

JUILLET 2017

Deux personnes tuées en commune et province Muyinga

En date du 30 juillet 2017, deux enfants non identifiés ont été tués dans une explosion de grenade lancée dans une habitation sur la colline Nyamarumba, commune et province Muyinga. Selon Bernard Nzinahora, Chef de zone Munagano, le criminel a forcé la fenêtre pour lancer la grenade à l'intérieur de la maison. Le mobile de ce crime serait inhérent aux accusations d'ensorcellement.

Une personne tuée en zone urbaine de Gihosha en Mairie de Bujumbura

En date du 31 juillet 2017, vers 20 heures, un Imbonerakure prénommé Donatien a été tué en zone urbaine Gihosha, Mairie de Bujumbura. Les sources sur place indiquent qu'un groupe d'Imbonerakure s'est introduit dans un bistrot du même quartier dénommé « mu Gatutu » d'un prenomé Nzeyimana sur la route menant vers l'ETS Kamenge. Après avoir pris un verre dans ce bistrot, les mêmes sources font savoir que deux Imbonerakure auraient refusé de payer la factue, origine des bagarres entre eux et les gens qui étaient dans ce cabaret. Nos sources sur place ajoutent que Donatien est mort sur le champ suite au coup reçu au niveau de la tête. Ce groupe d'Imbonerakure se disputait avec le propriétaire du bistrot nommé Nzeyimana et le surnommé Mwarabu qui étaient tous dans ce bistrot. Les habitants de la zone urbaine de Gihosha sont préoccupés par leur sécurité du fait que les Imbonerakure, armés de gourdins et

de Gihosha sont préoccupés par leur sécurité du fait que les Imbonerakure, armés de gourdins et de grenades, cantonnés chez Christian chef Imbonerakure dans le quartier Taba, les malmènent lors des patrouilles nocturnes, en exigeant aussi forcément de l'argent à la population.

Une personne tuée en province Cankuzo

En date du 23 juillet 2017, un vieil homme du nom de Jean Masato de la colline Buyongwe, zone Mugera, commune Mishiha, province Cankuzo a été tué à son domicile. Selon des sources sur place, il a été tué par son fils suite aux conflits fonciers. Trois personnes dont son fils ont été arrêtées et détenues au cachot du commissariat de Cankuzo pour enquête.

Une personne tuée en commune Ndava, province Mwaro.

Dans la nuit du 23 au 24 juillet 2017, vers 1 heure, Ezéchiel Kabwa, originaire de la commune Kiganda en province Muramvya a été sauvagement tué à l'aide des machettes. Selon des sources sur place, l'incident s'est passé sur la colline Kabogi, zone Buziracanda, commune de Ndava, province Mwaro. Il a été tué par la population l'accusant de voler certains articles des boutiques de la localité.

Une personne tuée en commune et province Ngozi

En date du 10 juillet 2017, Eric Ndagijimana a été tuée poignardée par son voisin prénommé Diomède qui l'accusait de lui voler de l'argent au quartier Swahili de la commune et province Ngozi. Selon des sources sur place, Eric Ndagijimana était un petit commerçant dans la ville de Ngozi. La même source indique que l'auteur présumé a été arrêté le même jour puis conduit au cachot de la PJ Ngozi.

Deux personnes tuées en commune Ndava, province Mwaro

Dans la nuit du 12 au 13 juillet 2017, vers 1 heure du matin, 4 voleurs se sont introduits dans l'enclos de Pascal Ntibagengeza, sous colline Nyabugugu, de la colline Bugera, zone Buziracanda, province Mwaro et ont volé deux vaches. Selon des sources sur place, des habitants de l'entourage sont venus au secours et ont pu attraper deux de ces voleurs qui avaient des serpettes et des cordes sur eux puis les ont tués sur place. Les personnes tuées sont Dieudonné fils de Sasmin et Libérate ainsi que Télésphore, fils de Dominique et Geneviève de la colline Buziracanda, selon des sources policières.

Une personne tuée en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 4 juillet 2017, François Nduwayo de la colline Rugeregere, commune Rugombo, province Cibitoke a été tué à coups de machette, accusé de vol, selon des sources sur place. Les mêmes sources ajoutent qu'il a été assassiné au moment où il volait sur la colline Kiramira de la même commune. Le chef de colline Rugeregere affirme que cet homme a été amputé le bras et présentait des blessures au niveau de la tête et à la jambe. La victime a quitté la famille en disant qu'il se rendait à Cibitoke. Laurent Ntuyahaga, chef de colline Rugeregere demande à la population de ne pas se faire justice et de saisir les organes habilités en cas de besoin.

Une personne tuée en commune et province Makamba

Dans la nuit du 6 au 7 juillet 2017, Radjab Nkeshimana, connu sous le sobriquet de Mushasha a été tué à coups de poignard par Emelyne Mugisha, âgée de 24 ans, dans sa chambre en commune et province Makamba. Dans l'après-midi du 7 juillet 2017, Emelyne Mugisha a été jugé pour assassinat par le TGI Makamba et a écopé d'une peine de 20 ans de prison ferme.

Une personne tuée en commune Giharo, province Rutana

En date du 4 juillet 2017, vers 19 heures, sur la colline de Nyamateke, commune Giharo, province Rutana, Baranyikwa, âgé de 39 ans, a été tué à l'aide d'une machette par Pierre Manirakiza, âgé de 50 ans. Les conflits fonciers seraient derrière ce crime. Le présumé auteur a été arrêté puis conduit au cachot de poste de police à Giharo.

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES SEPTEMBRE 2017

Deux personnes enlevées puis portée disparue en commune Gisagara, province Cankuzo

En date du 10 septembre 2017, Richard Nahimana et son camarade de classe ont été enlevés par des gens qui seraient du SNR à l'endroit appelé Kumuka, à la frontière entre le Burundi et la Tanzanie sur la colline Bumba, commune Gisagara, province Cankuzo. Des sources sur place indiquent que Richard Nahimana et son camarade étaient des élèves du Lycée « Pleine Evangile » de Ndava, en seconde scientifique au centre urbain de Cankuzo. Les mêmes sources ajoutent qu'ils venaient de la Tanzanie où ils venaient de passer des vacances à la recherche du travail. Les mêmes sources indiquent que Donatien Kanywangiri, enseignant de l'ECOFO Kabuga, résidant sur la colline Gatungurwe en commune Cankuzo, et tuteur de Richard Nahimana, s'est adressé à Nicaise Mugande, responsable du SNR en province Cankuzo pour l'aider à chercher ces élèves le matin du 18 septembre 2017. Cet agent du SNR a téléphoné dans les cachots des communes Cendajuru et Mishiha mais ces élèves n'ont pas été retrouvés.

Une personne enlevée puis portée disparue en zone urbaine de Gihosha, Mairie de Bujumbura

En date du 12 septembre 2017, vers 7 heures du matin, Léopold Habarugira, trésorier du parti UPD-Zigamibanga a été enlevé par trois personnes armées non identifiées à bord d'un véhicule au niveau de l'IUSSDC situé en bas de l'ULB en zone urbaine de Gihosha, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, Léopold était en train de faire du sport avec sa femme au moment de son enlèvement. Le porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye a dit ne pas être au courant de cet enlèvement.

Une personne enlevée puis portée disparue en Mairie de Bujumbura

En date du 15 septembre 2017, un jeune homme du nom d'Olivier Ndayikunda de la colline Nyamugari, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karusi a été enlevé par des gens non identifiés en Mairie de Bujumbura où il travaillait. Selon des sources de sa famille en province Karusi, aucune nouvelle de lui depuis lors.

Une personne enlevée puis portée disparue en commune Mugamba, province Bururi

En date du 6 septembre 2017, Frédéric Ngenzebuhoro, fils de Barandereba, cultivateur, âgé d'au moins 40 ans, a été enlevé par des hommes armés de fusils accompagnés par un militaire qui du nom Gafuni de la position de Tora, sur la colline Mubira, zone Nyagasasa, commune Mugamba, province Bururi puis conduit à bord d'un véhicule immatriculé DA 3974 vers une destination inconnue. Selon des sources sur place, il a été accusé de participation à des mouvements insurrectionnels et qu'il serait dans l'un des cahots du SNR en Marie de Bujumbura. D'autres sources disent que des conflits fonciers seraient à l'origine de cet enlèvement.

AOUT 2017

Une personne arrêtée puis portée disparue en zone urbaine de Kamenge, Mairie de Bujumbura

En date du 17 août 2017, vers 16 heures, Fiston Nsengiyumva, âgé de 38 ans, habitant la zone urbaine de Bwiza, commune Muha, Mairie de Bujumbura, a été arrêté par un Imbonerakure connu sous le nom de Ramazani tout près du bar « Iwabo w'Abantu » à Kamenge, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, Fiston venait du Kenya en passant par le Rwanda. Les mêmes sources ajoutent que Fiston a été remis à un sous officier militaire prénommé Rickman, attaché sur une position située tout près du bar « Iwabo n'abantu » avant d'être conduit vers une destination inconnue. Sa famille indique que le lieu de détention de Fiston Nsengiyumva reste toujours inconnu.

Une personne portée disparue en commune et province Gitega

Un prénommé Parfait, habitant à Kumasanganzira, commune et province Gitega a disparu dans la première semaine du mois d'août 2017. Selon des informations en provenance de Gitega, il était avec un certain Elie Kwizera retrouvé mort emballé dans une moustiquaire dans la rivière Ndurumu séparant les communes Buhiga et Bugenyuzi en province Karusi en date du 16 août 2017.

Une personne portée disparue en commune Buhiga, province Karusi

En date du 7 août 2017, Charles Nsabuwanka de la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karusi, est porté disparu depuis le matin du 6 août 2017. Des sources sur place indique que Charles Nsabuwanka était le n°4 des élus collinaires et on a trouvé dans sa chambre un couteau neuf, une corde neuve et un petit sachet de poison pour les souris, mais aucune trace ne montre qu'il aurait été assassiné.

JUILLET 2017

Une personne portée disparue en commune Nyabikere, province Karusi

Le nommé Ngarukiyinka est porté disparu depuis le 21 juillet 2017 sur la colline et zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karusi. Selon des sources de sa famille aucune nouvelle de lui.

Une personne enlevée puis portée disparue en commune Kayogoro, province Makamba

Jean Marie Ngabirano, âgé de 15 ans a été enlevé puis porté disparu sur la colline Butare du chef-lieu de la commune Kayogoro, province Makamba depuis la nuit du 9 juillet 2017. Selon des sources sur place, le chef des Imbonerakure dans cette commune connu sous le sobriquet d'Américain, un nommé Nitereka et un prénommé Charles sont pointés du doigt par les membres de la famille de Ngabirano. Ces derniers auraient arrêté ce jeune garçon et auraient révélé qu'il faisait partie d'un groupe de voleurs et Jean Marie Ngabirano n'a pas été remis à la police.

I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, POLICIERS ET/OU MILITAIRES

SEPTEMBRE 2017

Une personne torturée en commune et province Kirundo

En date du 30 septembre 2017, Jean Ciza de la colline Rambo, commune et province Kirundo a été tabassé par des policiers de la position chez les sœurs bene Bernadette tout près de la paroisse Kanyinya accusé de passer tout près de leur habitation sans le savoir alors qu'il y avait un chemin depuis longtemps mais barré depuis leur arrivé.

Une personne torturée en commune Gasorwe, province Muyinga

En date du 21 septembre 2017, Ismail Bashingwa a été tabassé par un groupe de jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD de la colline Kigoganya, commune Gasorwe, province Muyinga. Les sources sur place indiquent que la victime était venue de Cankuzo pour rendre visite aux membres de sa famille. Selon les mêmes sources, il a été tabassé suite au refus d'obtempérer aux ordres des Imbonerakure qui lui demandaient de s'asseoir par terre sans aucun motif. Il a reçu des soins au CDS Kiremba.

Quatre personnes torturées en commune Kibago, province Makamba

En date du 12 septembre 2017, Lin Niyomukiza, démobilisé ex-FAB, Ildephonse propriétaire du bistrot attaqué par des jeunes Imbonerakure venus de la colline Rubimba, Trésor Nkunzubumwe et Thierry tous deux, élèves à l'ECOFO Kibago ont été torturés par le chef de poste de police à Kibago, Jean Bosco Hatungimana. Ils présentaient des blessures mais n'ont pas eu la permission d'aller se faire soigner. Selon des sources sur place, parmi les 10 personnes arrêtées lors de la bagarre en date du 9 septembre 2017, six ont été relâchées en date du 12 septembre 2017 tandis que 4 ci-haut citées ont continué à subir des actes de torture dans le cachot où elles étaient incarcérées.

Une personne torturée en commune Rugombo, province Cibitoke

Dans la nuit du 13 septembre 2017, vers 20 heures sur la colline Kagazi, commune Rugombo, province Cibitoke, Evariste Ndayishimiye, âgé de 23 ans, membre du parti CNDD-FDD a été tabassé par des jeunes Imbonerakure de cette localité. Selon nos sources sur place, les auteurs présumés n'ont pas été inquiétés.

Une personne torturée en commune Gihogazi, province Karusi

En date du 12 septembre 2017, sur la colline Rutegama, zone Munanira, commune Gihogazi, province Karusi, un homme du nom de Jean Marie Simukirana a été tabassé par deux Imbonerakure, Principe Ntakarutimana et Sylvestre. Selon des sources sur place, ils l'ont accusé d'insurrections.

Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza

En date du 15 septembre 2017, sur la colline Nyarusange, commune Rango, province Kayanza, Prime Mugimbi, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa a été tabassé par des Imbonerakure, Minani et Kamwenubusa, l'accusant d'être en train d'écouter l'émission Humura. Il est allé se plaindre auprès du chef de zone et ce dernier lui a répondu qu'il reçoit seulement les plaintes de ceux qui ont participé aux élections de 2015.

Une personne torturée en commune et province Rumonge

En date du 3 septembre 2017, Alice Niyukuri, divorcée, âgée de 27 ans, a été tabassée par un groupe de 5 jeunes Imbonerakure lorsqu'elle résistait au viol collectif sur la colline Gitwe, zone de Buruhukiro, commune et province Rumonge. La victime ne pouvait pas se tenir debout suite aux coups des fils électriques reçus. Elle a porté plainte à la police avant d'être admis à l'hôpital de Rumonge. Parmi ces jeunes Imbonerakure, un nommé Nyabenda a été identifié. La police a indiqué avoir émis un avis de recherche pour cet Imbonerakure. Selon des sources sur place, tous les cinq Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

Une personne torturée en commune Giharo, province Rutana

En date du 2 septembre 2017, vers 20 heures, sur la colline de Gatonga, zone Muzye, commune Giharo, province Rutana, un nommé Muhare, âgé de 39 ans, a été tabassé par les jeunes de cette localité affiliés au parti CNDD-FDD lorsqu'il retournait de la Tanzanie pour récupérer sa famille. Il a été accusé de recruter des rebelles.

Une personne torturée en commune Musongati, province Rutana

En date du 6 septembre 2017, vers 11 heures, sur la colline Shanga, commune Musongati, province Rutana, Claude Ndikuriyo, âgé de 37 ans, utilisateur d'un moulin a été tabassé par des Imbonerakure, Donatien, Niyonsaba et Gordien, jeunes affiliés au parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Claude Ndikuriyo a été accusé de verser du mazout dans la farine par mégarde. Entendu les cris, les policiers Jean Marie et Kiwi sont intervenus et sont battus eux aussi par ces jeunes Imbonerakure. Ces policiers n'ont pas digéré cette indignation et ont demandé une intervention à l'endroit de ses collègues et ont arrêté et détenu Donatien, promoteur, puis l'ont conduit au cachot de poste de police de Musongati.

Une personne torturée en commune Buhiga, province Karusi

En date du 6 septembre 2017, vers midi, un jeune prénommé Kévin, rabatteur au parking de Buhiga, a été tabassé par deux Imbonerakure Sadoscar et Musaba sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karusi. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure l'ont

accusé d'avoir cogné un véhicule de Sadoscar. Ils l'ont ligoté avant de le trainer par terre puis ils l'ont mis à tabac. Les mêmes sources indiquent que ces Imbonerakure lui disaient des injures en ces termes : «Imbecile de tutsi il faut que tu regagnes les autres Mujeri en exil».

Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza

En date du 9 septembre 2017, sur la colline Muzumure, commune Rango, province Kayanza, Claude Nsavyimana a été battu par le chef de zone Gaheta de la commune Rango, prenommé Didace. Son bras a été fracturé. Il l'accusait d'avoir dit que ceux qui manifestent contre le contenu du rapport des experts de l'ONU sur les violations des droits de l'homme au Burundi perdent leur temps.

Une personne torturée en commune Mutambu, province Bujumbura rural

En date du 3 septembre 2017, en zone Gomvyi, commune Mutambu, province Bujumbura rural, Dederi Nzeyimana a été tabassé par un Imbonerakure du nom de Cinyo. La victime a été accusée d'être un opposant du pouvoir. La victime a été conduite au CDS Mutambu pour bénéficier des soins appropriés.

AOUT 2017

Une personne arrêtée et torturée en commune et province Bubanza

En date du 23 août 2017, vers 11 heures, au centre Bubanza, quartier Nabubu, commune et province Bubanza, le prénommé Patrick alias Patiri, âgé de 35 ans, fils de Spès a été tabassée puis arrêté par un policier Decorps prénommé Edouard, accompagné par des Imbonerakure des noms de Dieudonné Hakiza et Cehusi. Il a été conduit au cachot de poste de police de Bubanza. Selon nos sources, il a été accusé d'avoir participé dans la rébellion. Ce jeune garçon avait fuit la crise de 2015 du Burundi vers le Rwanda mais il était de retour il y avait un mois.

Une personne arrêtée et torturée en commune Busoni province Kirundo

En date du 20 août 2017, Pierre Miburo, âgé de 25 ans, membre du parti CNDD-FDD, originaire de la colline Kididiri, zone Murore, commune Busoni, province Kirundo, a été arrêté après être tabassé par le chef de colline Kididiri devant l'honorable Jean Baptiste Nzigamasabo alias Gihahe, selon des sources sur place. Il a été accusé de participer dans des sports et rondes nocturnes des Imbonerakure. Le motif de son arrestation reste inconnu, selon des sources de sa famille.

Deux personnes torturées en province Rutana

En date du 23 août 2017, vers 7 heures du matin, sur la colline de Gatongati en commune et province Rutana, les Imbonerakure du parti CNDD-FDD ont menacé et torturé deux sœurs respectivement Claudine et Désidérate, sous l'ordre du chef de cette colline Egide Nzambimana. Selon des sources sur place, le nœud du problème est une chèvre qu'une ONG HELP CHANEL avait donnée comme bien commun à trois sœurs orphelines de père et mère dont l'une d'elles Jacqueline, membre de CODIP, association proche du pouvoir, a usurpé en

profitant l'absence de ses sœurs. En voulant savoir l'état de cette chèvre, Jacqueline a saisi le chef de colline qui a livré ses deux sœurs aux mains de ces jeunes Imbonerakure.

Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza

En date du 17 août 2017, vers 20 heures, Jules Bikorimana, membre du parti MSD, a été tabassé attaché à un avocatier par des Imbonerakure sur la colline Rubungu, commune Rango, province Kayanza. Selon des sources sur place, il a été accusé de n'avoir pas voulu adhérer au parti CNDD-FDD. Parmi les Imbonerakure qui l'ont tabassé se trouvent Barnabé Nahimana et Symphorien alias Bamba.

Une personne torturée en commune Gisozi, province Mwaro

En date du 13 août 2017, vers 21 heures, sur la colline Musimbwe, zone Nyakararo, commune Gisozi, province Mwaro, Pontien Ntunzwenimana, militaire en congé a reçu des coups de matraque au niveau de la tête par Sévérin Hajayandi, chef de colline Musimbwe. Selon des sources sur place, Pontien et Severin venaient tous du cabaret à Kiyange à 1 km de cette colline. Arrivés à mi-chemin, tout près d'un champ de pomme de terre, Pontien a subi des coups de matraque sur sa tête par le chef collinaire. La victime a été hospitalisée au CDS Nyakararo.

Une personne torturée en commune Ntega, province Kirundo

En date du 20 août 2017, Pierre Mushengezi, âgé de 39 ans, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, de la colline Carubambo, zone Mugendo, commune Ntega, province Kirundo a été arrêté, tabassé puis ligoté par des Imbonerakure de la localité dont Pierre Claver Toyi dans la nuit du 23 au 24 juillet 2017 à Mariza, zone Mugendo, commune Ntega, province Kirundo. Mushengezi a été contraint de payer une somme de 230 000 fbu pour qu'il soit relâché et comme il n'avait pas cet argent à sa disposition, il a été obligé de vendre sa vache.

Deux personnes torturées en commune Rutegama, province Muramvya

En date du 14 août 2017, en commune Rutegama, province Muramvya, deux frères Georges et Josias ont été tabassés par le responsable du SNR à Rutegama prénommé Anicet. Il accusait Josias de revenir du Kenya. Ils sont tous les deux membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa.

Une personne torturée en commune Mabanda, province Makamba

Dans la nuit du 14 août 2017, en commune Mabanda, province Makamba, trois Imbonerakure en patrouille dirigés par le nommé Kwizera, ont grièvement tabassé Jean Bosco Muhimpundu avant de le dépouiller de tout ce qu'il possédait. Un téléphone portable et une somme de 25 000 fbu lui ont été volés avant de le jeter ligoté dans un caniveau.

Une personne torturée en commune Vugizo, province Makamba

En date du 14 août 2017, le nommé Minani a été tabassé et grièvement blessé par des jeunes Imbonerakure dirigés par le nommé Ndayitwayeko sur la colline Rurambira, zone Gishiha, commune Vugizo, province Makamba. Selon des sources sur place, il était accusé d'avoir tenté de voler.

Une personne torturée en commune Nyabitsinda, province Ruyigi

En date du 8 août 2017, vers 18 heures, un prénommé Fabien a été tabassé par un policier en commune Nyabitsinda, province Ruyigi. Selon des sources sur place, il lui a accusé de faire le trafic du sucre alors que ce dernier transportait du son de riz. Un certain Richard est venu au secours de la victime en frappant ce policier. Il lui a pris son fusil et l'a remis à ses collègues. Richard, poursuivi par la police, a pris le large.

Une personne torturée en commune Mabayi, province Cibitoke

En date du 11 août 2017, sur la colline Gahoma, commune Mabayi, province Cibitoke, Eliazard Bizimana a été tabassé par des jeunes Imbonerakure conduit par le nommé Habarugira, lui aussi jeune Imbonerakure alors qu'il quittait un chantier d'orpaillage. Selon nos sources, il a été dépouillé de l'or qu'il possédait évalué à plus de 300 000 fbu. La victime est accusée de faire des navettes vers le Rwanda dans la localité de Bweyeye en faisant le trafic de l'or.

Une personne torturée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

En date du 7 août 2017, vers 20 heures, sur la colline Nyarushanga, zone Jenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, le nommé Bigirimana a été battu et blessé au niveau du visage dans un bistrot, situé au centre Jenda urbain, par un Imbonerakure du nom de Niyonzima alias Tempo. Selon nos sources, cet Imbonerakure lui a intimidé en lui imposant de lui donner de la bière soi-disant qu'il est du parti CNDD-FDD et qu'il est influent. La victime est allée se plaindre chez l'administrateur de la commune Mugongo-Manga du nom de Diomède Ndabahinyuye et chez le chef de poste de police du nom de Jean Louis Sugwavuba mais cet Imbonerakure n'a pas été inquiété.

Une personne torturée en commune Butihinda, province Muyinga

En date du 10 août 2017, Hamisi Niyonkuru dit Nzungu, orpailleur, a été tabassé par des agents du SNR et des Imbonerakure de la commune Butihinda, province Muyinga. Selon des sources sur place, Gérard Ndayisenga, chef du SNR en province Muyinga et des policiers qui assurent sa garde sont venus chercher Hamisi, l'accusant d'extraire de l'or sans payer d'impôt. Les mêmes sources ajoutent que Philippe Rwasa, chef du SNR en commune Butihinda est allé lui-même cherché le prénommé Hamisi alias Nzungu là où il s'était caché chez son cousin. Après l'avoir mis à tabac, ils l'ont embarqué dans un véhicule du SNR à Muyinga immatriculé IA 4028. Il a été relâché le même jour.

Une personne torturée en commune Busoni, province Kirundo

En date du 5 août 2017, à la position de police située sur la colline Vyanzo, zone Gatare, commune Busoni, province Kirundo, Evelyne Mukandekezi, âgée de 34 ans, enceinte, a été battue par des policiers et des Imbonerakure. Selon des sources sur place, elle a été accusée d'avoir refusé de payer une contribution forcée exigée par des Imbonerakure aux associations locales. Evelyne a été conduite au CDS Vyanzo pour bénéficier des soins et risque d'avorter, selon les mêmes sources. La victime a été refusée par l'OPJ de la commune Busoni de porter plainte de peur de donner des convocations aux présumés auteurs composés d'Imbonerakure et policiers.

Une personne torturée en commune Gihogazi, province Karusi

En date du 10 août 2017, le nommé Mbitsemunda a été tabassé par deux Imbonerakure Revocat Ndayishimiye et Léon Gahungu sur la colline Ruyaga, zone Munanira, commune Gihogazi, province Karusi. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure l'ont accusé d'être en état d'ivresse

Sept personnes arrêtées et torturées en commune Vugizo, province Makamba

En date du 12 août 2017, sept ressortissants de la commune Buhiga, province Karusi ont été arrêtés par des jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD sur la colline Kagege, zone Mpinga, commune Vugizo, province Makamba. Ces derniers les ont torturés dont 2 grièvement blessés. L'administration les a accusés d'être surpris en train de provoquer des feux de brousse. Un a été conduit au CDS pour bénéficier des soins tandis que les autres ont été conduits au cachot du poste de police à Vugizo.

Une personne torturée en commune Vugizo, province Makamba

En date du 10 août 2017, un prénommé Longin a été grièvement blessé par des jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD. Il était soupçonné de perpétrer un incendie criminel dans la réserve naturelle de Rukamba de la colline Kagege, zone Mpinga, commune Vugizo, province Makamba.

Une personne torturée en commune et province Muyinga

En date du 22 août 2017, Jaffari, conducteur de taxi-moto au centre ville de Muyinga a été tabassé par Bienvenue Ngenzirabona, chef de poste de police en commune Muyinga. Selon ce chef de poste, Jaffari agressé physiquement, chose que la victime nie catégoriquement.

Deux personnes torturées en commune et province Muyinga

En date du 28 août 2017, sur la colline Kibongera, commune et province Muyinga, une veuve du nom Lydia Ciza et Corneille Nsinzumunsi ont été violamment tabassés par des jeunes Imbonerakure sous la supervision de Selemani Ndayizeye, responsable de cette entité collinaire. Lydie Ciza a été alité au CDS Kibongera. Selemani Ndayizeye a été arrêté le matin du 29 août 2017 et a été placé en garde à vue, selon des sources sur place.

Une personne torturée en commune Buhiga et province Karusi

En date du 27 août 2017, vers 23 heures, un surnommé Singigi a été tabassé par deux Imbonerakure Fayida et Bobo en rondes nocturnes. Selon des sources sur place, ces deux Imbonerakure l'ont frappé des gourdins au niveau de la tête. Singigi a porté plainte contre ses agresseurs auprès de la police mais en vain. Les deux Imbonerakure Fayida et Bobo n'ont pas été inquiétés.

Une personne torturée en commune Mutimbuzi, Bujumbura rural

En date du 28 août 2017, vers 23 heures, sur la colline Mushasha I, zone Gatumba, Commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural Ali Birikunzira, originaire de la commune Kinyinya, province Ruyigi a été tabassé par des Imbonerakure en rondes nocturnes lorsqu'il était chez lui. Selon nos sources, Ali Birukunzira reste introuvable depuis le 28 août 2017.

JUILLET 2017

Une personne torturée en commune Rutegama, province Muramyya

En date du 31 juillet 2017, sur la colline Nkonyovu, zone Mushikamo, commune Rutegama, province Muramvya, un certain Buyoya a été tabassé par Anicet, le chef du SNR Rutegama et Léonidas Nzoyihiki, chef de poste de police de Rutegama. Selon des sources sur place, ils l'ont accusé de n'avoir pas participé aux cérémonies d'inauguration de la permanence du parti CNDD-FDD à Rutegama. Son corps était recouvert de blessures.

Deux personnes arrêtées et torturées en communes Mukaza et Ntahangwa, Mairie de Bujumbura

En date du 25 juillet 2017, vers 15 heures, Idi Bizimana prénommé Thierry, habitant la 3ème avenue du quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura a été arrêté par des policiers et des agents du SNR sous l'ordre de Joseph Mathias Niyonzima alias Kazungu, à bord d'un pick-up. Des sources sur place indiquent que dans ce pick-up se trouvait un jeune du nom de Gilbert Ngendakuriyo, arrêté au quartier Jabe, zone urbaine de Bwiza, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Des sources de leurs familles disent qu'ils ont été torturés avant d'être embarqués. Des sources policières précisent qu'ils sont détenus dans l'un des cachots du SNR

Une personne arrêtée et torturée en commune Rango, province Kayanza

En date du 23 juillet 2017, sur la colline Kiramahira, commune Rango, province Kayanza, Nestolla Nzeyimana a été arrêtée par des Imbonerakure de cette colline. Ces derniers l'ont battu parce qu'elle avait osé dénoncer, lors d'une réunion, les pratiques de corruption au sein des dirigeants de la colline.

Une personne torturée en commune Bugenyuzi, province Karusi

En date du 24 juillet 2017, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karusi, le nommé Muhayimana a été tabassé, brûlé aux bras à l'aide des sachets par des

Imbonerakure de la localité accompagnés du chef de colline adjoint surnommé Sunzuguru. Suite au manque de moyens pour se rendre au CDS, il a été alité à la maison.

Deux personnes torturées en prison centrale de Mpimba, Mairie de Bujumbura

En date du 17 juillet 2017, deux détenus de la prison centrale de Mpimba, Virpien Bigirimana surnommé Nzoga et Aimable Manirakiza ont été torturés par leurs codétenus et les chargés de sécurité dans cette prison. Ces derniers appelés aussi « capitas généraux » sont passés devant leurs cellules et leur ont intimé l'ordre d'entrer dans leurs chambres laissant d'autres détenus à l'extérieur. Au moment où ils se préparaient à le faire, un groupe de chargés de sécurité, dirigé par leur responsable Julien Manirakiza connu sous le surnom de Dume, les ont pris et les ont tabassés et conduits vers les cellules de correction dans un état critique, selon nos sources sur place. Les mêmes sources ajoutent qu'en date du 18 juillet 2017, Julien Manirakiza alias Dume est passé dans ces cellules de correction et il a tabassé ces deux prisonniers menottés et sans défense. Les mêmes sources indiquent que le surnommé Dume et son équipe étaient sur le haut commandement du Directeur de la prison centrale de Mpimba OPC2 Déogratias Bigirimana.

Une personne torturée en commune Kabezi, province Bujumbura rural

En date du 21 juillet 2017, un prénommé Anatole, un conducteur de taxi-vélo sur la colline Kibimba, commune Kabezi, province Bujumbura rural a été arrêté après avoir été torturé par le chef de poste de police situé au chef-lieu de la commune Kabezi en complicité avec deux agents du SNR. L'incident s'est passé en face du marché de Kabezi, Anatole a été accusé d'avoir injurié le Président de la République au moment où on attendait l'arrivée de ce dernier en commune Kabezi. Il a été conduit dans un cachot inconnu.

Deux personnes torturées en commune Nyabikere, province Karusi

En date du 16 juillet 2017, les prénommés Moise et Anitha de la colline Ngugo, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karusi ont été torturés. Selon des sources sur place, ces deux personnes rentraient chez elles vers 21 heures et sont tombées dans un groupe d'Imbonerakure en patrouille nocturne. Ces Imbonerakure dont Eric, Manirambona, Ezéchiel et deux autres non identifiés les ont sérieusement tabassés. Anitha a été blessée au niveau de la tête et s'est fait soigner au CDS de Nyabikere tandis que Moïse était dans un état critique à la maison où il a été alité.

Deux personnes torturées en commune Ntega, province Kirundo

Une information parvenue en notre rédaction en date du 16 juillet 2017 indique qu'en date 29 juin 2017, Juvenal Siniragiye et son beau frère Emmanuel Nduwimana, tous membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa ont été tabassés par des Imbonerakure dirigés par leur chef Alphonse Ntereke en collaboration avec l'administrateur de la commune Ntega du nom de Murovyi. Selon des sources sur place, ils ont été accusés, sans preuves, de sensibiliser la population aux soulèvements massifs contre le pouvoir.

Une personne torturée en province Kayanza

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 juillet 2017 indique qu'en date du 29 juin 2017, sur la colline Nyabigoyi, commune Rango, province Kayanza, Sicaire Minani qui travaillait chez Pie Ntavyohanyuma comme berger a été arrêté et tabassé par des

Imbonerakure de cette localité. Il a eu la colonne vertébrale fracturée. Il venait de passer quelques jours à Bujumbura et les Imbonerakure l'ont accusé d'appartenir à une bande armée de son ex-patron. Il a été hospitalisé à l'hôpital Musema en province Kayanza.

Deux personnes torturées en commune Butaganzwa, province Kayanza

En date du 3 juillet 2017, vers 6 heures du matin, sur la colline Musema, commune Butaganzwa, province Kayanza, Désiré Niyonkuru et Stany Kubwayo, tous membres du parti MSD ont été tabassés par des Imbonerakure dont Claude alias « Zirye zose », Aimable, Jean Marie et Salvator. Ils les accusaient de n'avoir pas pris part aux festivités de la commémoration du 55^{ème} anniversaire de l'indépendance du Burundi. Ils ont été hospitalisés à l'hôpital de Musema en province Kayanza.

Une personne torturée en commune Musongati, province Rutana

En date du 1^{er} juillet 2017, vers 11 heures, sur la colline Ngoma, commune Musongati, province Rutana, Deo Gahungu, âgé de 37 ans, a été tabassé par les jeunes Imbonerakure en complicité avec l'adjoint du chef de cette colline du nom de Térence. Selon des sources sur place, Déo Gahungu a été accusé de ne pas payer la taxe sur les petits bétails (chèvres). Il a été conduit au CDS Musongati pour bénéficier des soins. Les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET/OU MILITAIRES

SEPTEMBRE 2017

Douze personnes arrêtées en commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura

En date du 30 septembre 2017, une fouille perquisition a été opérée par des militaires et des policiers accompagnés du chef de quartier Mutakura Adelin Ndikumasabo sur les 13^{ème}, 14^{ème} et 15^{ème} avenues, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, douze personnes ont été arrêtées dont sept hommes et cinq femmes et ont été par la suite conduits au poste de police de la zone urbaine de Cibitoke. Le motif de cette arrestation était que leurs cahiers n'avaient pas le cachet de la zone. Elles ont été relâchées après avoir payé une rançon variant entre 1 000 fbu et 5 000 fbu.

Six personnes arrêtées en commune Mukaza, Mairie de Bujumbura

En date du 27 septembre 2017, une fouille perquisition et contrôle des cahiers de ménages a été faite par des policiers et des militaires au quartier Jabe III, zone urbaine de Bwiza, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, six travailleurs de ménage ont été arrêtés dont Emmanuel Nsabiyumva, Violette Nyandwi, Chanique et trois autres non identifiés pour non possession des cartes de services pour les travailleurs domestiques. Ils ont été relâchés après avoir payé une rançon variant entre 2 000 fbu et 5 000 fbu.

Trois personnes arrêtées en commune Matana, province Bururi

En date du 25 septembre 2017, Pascal Hakizimana, Nduwamungu et Marc Karorero ont été arrêtés et détenus au cachot de police de Matana. Selon des sources sur place, le motif de ces arrestations reste inconnu. D'après les informations reçues de la part de la communauté, les trois personnes ont été arrêtées pour des raisons politiques.

Deux personnes arrêtées en commune Mutambu, province Bujumbura rural

En date du 26 septembre 2017, vers 16 heures, sur la colline et zone Gomvyi, commune Mutambu, province Bujumbura rural, Claude Nzorubara et Eddy Nkengurutse, membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa ont été arrêtés par des policiers accompagnés par deux Imbonerakure Ruhara et Claude. Selon nos sources, ils ont été accusés de tenir une réunion illégale et ont été conduits au cachot de police situé au chef-lieu de la commune Mutambu.

Quatre personnes arrêtées en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 23 septembre 2017, en zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Julien Nimubona, chef de colline Mushasha I a été arrêté par des Imbonerakure sur la colline Gaharawe et il a été conduit à la brigade de police de Gatumba. Selon nos sources, Julien Nimubona était dans une cérémonie de levée de deuil d'Élysée Nihezagira, élève de la 8ème année au L.C de Gatumba tué par des Imbonerakure dirigés par un certain Dieudonné en date du 19 septembre 2017 à l'endroit appelé Kukarago, tout près du bar du prénommé Safari, sur la colline Gaharawe, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. En date du 25 septembre 2017, la police a procédé à une fouille perquisition sur la colline Mushasha I et trois personnes ont été arrêtées dont Jimmy Rukundo, Roger Ndayishimiye et Lazare Hatungimana. Julien Nimubona et ces trois personnes ont été conduits à Bujumbura. Selon les mêmes sources, Julien Nimubona est accusé de collaborer et d'héberger les rebelles. Leurs familles ont cherché l'endroit où ils sont incarcérés en vain.

Douze personnes arrêtées en commune Butihinda, province Muyinga

En date du 29 septembre 2017, douze personnes Désiré Habiyakare, Jamborito Logatien, Cyprien Banyiyezako, Laurent Ntawuyamara, Diomede Niyonsaba, Ntahokagiye, Libert Buzoya, Nsabimbona, Léonard Kaziri, Jules Ntahorutaba, Ngabo ont été arrêtées par les agents du SNR en collaboration avec des autorités provinciales sur la colline Mugongwa de la commune Butihinda, province Muyinga. Selon notre source à Butihinda, ces personnes seraient des adeptes d'une église non reconnue par la loi. Elles ont été arrêtées par le gouverneur de la province Muyinga Aline Manirabarusha et le responsable du SNR dans cette commune alors qu'elles étaient en pleine prière puis elles ont été conduites dans un endroit inconnu.

Neuf personnes arrêtées en province Rutana

En date du 20 septembre 2017, sur la colline Gihofi, commune Bukemba, province Rutana, des policiers du poste de police de Gihofi, ont arrêté et détenu 9 personnes majeurs provenant des provinces de Karusi, Gitega, Kayanza et Ngozi. Selon des sources sur place, ces personnes arrêtées ont été accusées de vouloir rejoindre les mouvements rebelles alors que ces dernières voulaient traverser la frontière burundo-tanzanienne pour y chercher du travail.

Parmi elles, il y avait 8 mineurs et l'administration de la commune Bukemba a pris la décision de les retourner chez eux en date du 22 septembre 2017 tandis que 9 personnes majeures ont été emprisonnées.

Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karusi

En date du 18 septembre 2017, sur la colline Kigoma, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karusi, un prénommé Innocent alias Mandigisi a été arrêté par la police puis conduit au cachot du commissariat de police à Karusi. Selon des sources sur place, il a été accusé par un Imbonerakure du nom de Jean Marie d'avoir injurié les membres du CNDD-FDD les comparant, de rats géants « Amasiha ».

Une personne arrêtée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

Une information parvenue à notre rédaction en date du 18 septembre 2017 indique que Steve Bishaza, représentant de l'AMOTABU en commune Nyanza-lac, province Makamba, a été arrêté et conduit au poste de police sur injonction du chef de colline Kabondo, Madame Jacqueline Ndamuhawenayo, l'accusant de l'avoir injuriée. Il a été relâché en date du 24 septembre 2017.

Une personne arrêtée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 23 septembre 2017, le chef de poste de police en commune Nyanza-lac prénommé Berchimans a arrêté un chauffeur prénommé Abdoul l'accusant de non-participation aux travaux communautaires. Il a été relâché le soir vers 19 heures après payement d'une rançon de 50 000 fbu.

Dix personnes arrêtées en commune Kibago, province Makamba

En date du 9 septembre 2017, Léonard Harushingoro, retraité ex-FAB, Lin Niyomukiza, démobilisé ex-FAB, Jérôme Kabura, Franck, Ildefonse, Thierry, Boris, Nshimirimana militaire en congé et deux autres non identifiées ont été arrêtés par le chef de poste Kibago Jean Bosco Hatungimana avant d'être tabassés par un groupe de jeunes Imbonerakure. Ils ont été arrêtés après une bagarre avec des Imbonerakure accompagnés du chef de zone Kibago Phénias Kabura. Selon des sources sur place, ce groupe d'Imbonerakure a attaqué des gens qui se trouvaient dans un cabaret chez Ildefonse. Ils étaient accusés de tenir une réunion illégale. Ces Imbonerakure viennent de la colline Rubimba régulièrement pour imposer un couvre-feu à Kibago.

Une personne détenue en commune et province Rumonge

En date du 13 septembre 2017, Léopold Mugabaranoga, enseignant au Lycée Iteba et membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa a été blanchi par le TGI de Rumonge sur les charges de tentative de viol d'une élève de cette école qui pesaient sur lui mais à la surprise générale il n'a pas été libéré de la prison de Rumonge où il est détenu depuis le mois de juin 2017. Le parquet de Rumonge a interjeté appel mais le principe est qu'il devrait être libéré puis comparaître étant libre, a indiqué son avocat qui s'est dit surpris et déçu. Des sources sur place parlent d'immixtion du gouverneur de la province de Rumonge dans cette affaire car le

directeur de ce Lycée d'Iteba qui a fait emprisonner cet enseignant est l'épouse du Gouverneur de la province Rumonge. Cet enseignant est resté en prison malgré la décision de la justice.

Une personne arrêtée en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 16 septembre 2017, Mélance Mugisha, membre du parti UPD-Zigamibanga, a été interpellé entre la 1^{ère} et la 2^{ème} avenue par des policiers de la position de la zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, ces policiers ont pris son téléphone et son porte-monnaie avant de l'embarquer. Le mobile de cette arrestation n'est pas connu. Selon ses proches, il aurait été conduit au cachot du SNR tout près de la Cathédrale Régina Mundi.

Une personne arrêtée en commune Busoni, province Kirundo

En date du 11 septembre 2017, Eric Sinzinkayo, jeune Imbonerakure, âgé de 22 ans a été arrêté sur la colline Gisenyi, commune Busoni, province Kirundo par ses collègues Imbonerakure accompagnés par le chef de zone Gisenyi du nom de Célestin Rurasuzugura avant d'être conduit au cachot de la zone Gisenyi. Selon des sources sur place, Sinzinkayo Eric a été arrêté parce qu'il avait refusé aux Imbonerakure de détourner une aide de l'Eglise Pentecôte destinée aux vulnérables. Eric a distribué cette aide aux bénéficiaires.

Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karusi

En date du 11 septembre 2017, vers 19 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, le ménage d'un militaire prénommé Gérard, chauffeur à la 4ème région militaire de Muyinga a été fouillé par les militaires du Camp Kamahoro en province Karusi. Selon des sources sur place, une salopette militaire y a été trouvée. Selon les mêmes sources, ce militaire avait été révoqué, accusé par son commandant qu'il aurait transporté des balais d'un commerçant de Kayanza vers le Rwanda mais en réalité son commandant cherchait à tout prix à se débarrasser de ce chauffeur ex-FAB, soupçonné comme ses collègues ex-FAB d'être en relation avec les mouvements rebelles. Après cette décision, il a décidé d'aller se plaindre à l'Etat Major à Bujumbura au lieu de l'écouter et le rétablir dans ses droits, on l'a plutôt arrêté puis conduit dans un des cachots de la police militaire en Marie de Bujumbura.

Deux personnes arrêtées en commune Nyabikere, province Karusi

En date du 11 septembre 2017, sur la colline Rwandagaro, zone Maramvya commune Nyabikere, deux électriciens de nationalité rwandaise ont été arrêtés par l'administrateur de la commune, Claver Nakumuryango, qui les a accusés d'être des suspects fauteurs de troubles et ont été conduits dans le cachot de police situé au chef-lieu de la commune Nyabikere. Selon des sources sur place, ils s'y sont rendus pour la réparation du barrage Nyabikere en cours de réhabilitation.

Une personne arrêtée en commune Nyabikere, province Karusi

En date du 15 septembre 2017, sur la colline Butamenwa, zone Rugwiza, commune Nyabikere, province Karusi, un prénommé Ibrahim a été arrêté par des policiers puis conduit au cachot de police situé au chef-lieu de la commune Nyabikere. On l'a accusé de sorcellerie.

Trois personnes arrêtées en province Cibitoke

En date du 9 septembre 2017, trois jeunes filles Chantal Uwimana, Jeanne Mukandayisenga et une autre non identifiée ont été arrêtées par des jeunes Imbonerakure sur la riviere Ruhwa alors qu'elles quittaient le Rwanda en direction de Musaga où elles étaient des travailleurs domestique. Elles ont été accusées d'espionnage, selon nos sources.

Trois personnes arrêtées en zone urbaine de Ngagara, Mairie de Bujumbura

En date du 6 septembre 2017, vers 13 heures, les prénommés Rossy, élève au Lycée Central Saint Gabriel, Jean Claude, élève à l'ITELETIQUE ainsi que Clary qui serait étudiant en 1^{ère} année Bac, ont été arrêtés et embarqués par des policiers dirigés par le commandant zone nord à bord d'un pickup sur la route séparant le quartier II et III à l'endroit communément appelé « chez Malhonnête », zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, ils ont été détenus au cachot de la zone urbaine de Cibitoke avant d'être relâché le matin du 7 septembre 2017. Aucune infraction ne leur a été accusée.

Deux personnes arrêtées en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 4 septembre 2017, Emmanuel Ntahombasigiye, chef de quartier Kinanira I, membre du parti UPRONA proche du pouvoir et Alexis Ntibirangenza, chef de quartier Gitaramuka ont été arrêtés par des policiers puis conduits à l'un des cahots du SNR. Accusés de donner des CNI aux jeunes qui partent pour les groupes armés contre le pouvoir de Pierre Nkurunziza, ils ont été conduits à la prison centrale de Mpimba en date du 6 septembre 2017. Les sources sur place disent que ces chefs seraient victimes d'un montage afin de les remplacer par les membres du parti au pouvoir parce qu'ils ne sont pas du CNDD-FDD.

Une personne arrêtée en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 7 septembre 2017, sur la colline, zone et commune Rusaka, province Mwaro, Révérien Gahungu, professeur d'anglais au Lycée communal de Rusaka, âgé de 35 ans, sans appartenance politique, a été arrêté vers 11 heures sur un mandat d'arrêt du substitut du procureur de la république. Selon des sources sur place, sur le mandat, Gahungu était poursuivi pour vol à main armé. Selon les mêmes sources, le motif de son arrestation est qu'il a participé aux manifestations contre le 3ème mandat du président Pierre Nkurunziza. Reverien Gahungu a été détenu au cachot de police au chef-lieu de la commune Rusaka.

Une personne arrêtée en commune Busoni, province Kirundo

En date du 2 septembre 2017, à Buhimba, zone Murore, commune Busoni, province Kirundo, Pascal Ndabukira, âgé de 62 ans, issu du parti UPRONA, a été arrêté par des jeunes Imbonerakure accompagnés par le chef de colline Buhimba. Ces derniers l'ont accusé de viol à l'endroit d'une jeune fille du nom de Sandrine Niyonkuru, âgé de 14 ans. Selon des sources sur place, Pascal Ndabukira, a été arrêté parce qu'il avait refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD et que ce viol est un coup monté de toutes pièces. Les mêmes sources indiquent que Pascal a clamé son innocence demandant que l'on fasse des examens médicaux afin de prouver que le viol a eu lieu. L'expertise médicale a eu lieu et n'a rien montré comme signe

de viol mais la fille continue à dire qu'elle a été violée. Pascal Ndabukira a été détenu au cachot de la PJ Kirundo.

Deux personnes arrêtées en province Gitega

En date du 3 septembre 2017, dans la matinée, Ezéchiel Tuyishemeze et Gylaine Munyemana, tous membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa ont été arrêtés alors qu'ils faisaient une réunion que l'administration qualifiait d'illégale. La réunion se déroulait chez un certain Paul Ntatama. Ils étaient trente mais certains ont pu échapper à cette arrestation. Les deux personnes ont été détenues au cachot de police en province Gitega.

Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karusi

En date du 9 septembre 2017, un prénommé Thomas, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa et préfet des études au Lycée communal de Buhiga en province Karusi a été arrêté par la police. Selon des sources sur place, une quinzaine de policiers commandés par le commissaire Donatien Bizimana ont escaladé un mur chez Septime Bizimana, le propriétaire de la maison où Thomas était locataire, ils ont cassé les cadenas des portes puis sont entrés par force. Ils ont expliqué qu'ils cherchaient Thomas. Ces policiers l'ont arrêté puis l'ont conduit au cachot du commissariat de police à Karusi. Des sources policières indiquent qu'il est accusé d'avoir donné des cours aux professeurs non compétents mais ses proches au parti FNL indiquent qu'il est plutôt victime de son appartenance politique au parti FNL aile d'Agathon Rwasa.

Une personne arrêtée en zone urbaine de Bwiza, Mairie de Bujumbura

En date du 7 septembre 2017, Sarah Rwaka, habitant au quartier Jabe, a été arrêtée à son domicile par des agents du SNR. Elle a été accusée de détenir des documents administratifs rwandais.

Deux personnes arrêtées en commune Mukike, province Bujumbura rural

En date du 4 septembre 2017, sur la colline Rurambira, zone Mayuyu, commune Mukike, province Bujumbura rural, Jean claude Nkurunziza, Didier Nimubona, tous membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa ont été arrêtés par la police. Selon nos sources, ils ont été accusés de tenir une réunion illégale. Ils ont été incarcérés au cachot de police de Mayuyu et interdits de toute visite.

Une personne arrêtée en commune Kibago, province Makamba

En date du 9 septembre 2017, Gilbert Ndikumana, gestionnaire du CDS de Jimbi et membre de l'UPRONA aile de Charles Nditije, a été arrêté par des policiers en commune Kibago, province Makamba sur un montage d'une femme de la ligue des femmes du CNDD-FDD l'accusant de tentative de viol. Ce gestionnaire a passé un jour au cachot. Après sa libération, il a été tabassé par le chef de poste de Kibago après l'échec du montage.

AOUT 2017

Cinq personnes arrêtées en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 24 août 2017, Cossan Minani, Gilbert Havyarimana, David Sabushimike, Yvan Niyungeko et Émile Manirakiza, tous élus collinaires du parti CNDD-FDD à Kiderege, ont été arrêtés et détenus au cachot du parquet de Makamba. Ils sont accusés d'avoir participé dans l'incendie criminel qui a ravagé le pont de la rivière Mukengerezi sur la colline Kiderege, commune Nyanza-Lac, province Makamba.

Cet incident est survenu après l'arrêt de la décision de la cour spéciale de la CNTB contre trois ménages dans une affaire foncière entre les résidents et les rapatriés. Ce pont a été incendié pour la deuxième fois en moins de deux mois.

Trois personnes arrêtées en commune Mabanda, province Makamba

En date du 21 août 2017, le chef de poste de police à Mabanda Bernard Nzeyimana a arrêté Salvator Ndayisenga, son épouse Marie Rose Gakima et leur fille sur plainte d'une femme prénommée Victorie de la ligue des femmes du CNDD-FDD. Cette dernière les accusant d'être auteurs des jets de pierres sur sa maison. Ils ont été libérés en date du 25 août 2017 après intervention des voisins qui plaidaient leur innocence.

Une personne arrêtée en commune et province Makamba

En date du 21 août 2017, Juliette Igiraneza de la colline Gasaka, commune et province Makamba, est morte après l'échec d'une opération chirurgicale. Le lendemain, un technicien anesthésiste du nom de Thomas Harerimana qui était de garde a été arrêté par le gouverneur de la province Makamba Gad Niyukuri. Malgré qu'il ne fût pas encore jugé, le gouverneur a tenu une réunion d'urgence pour le charger devant les malades et ses collègues. Selon des sources sur place, ce cas a été ethnisé et politisé par certains techniciens de cet hôpital qui travaillent pour le SNR.

Deux personnes arrêtées en commune et province Makamba

En date du 21 août 2017, Festus Ndayikeza et sa compagne ont été arrêtés par le chef de poste Makamba prénommé Serges près du marché de Makamba sans motif. Ils ont été libérés dans l'après-midi du 21 août 2017 après payement d'une rame de papier sans aucune autre forme de procès.

Quatre personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 21 août 2017, des policiers et des militaires ont fait une fouille perquisition et ont arrêté 4 personnes en zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura, de la 8^{ème} à la 10^{ème} avenue. Elles ont été conduites au cachot de la zone, accusées de ne pas être inscrites dans les cahiers de ménage. Elles ont été relâchées le même jour. Un visiteur de la 7^{ème} avenue a donné une somme de 10 000 fbu à un policier pour échapper à l'arrestation.

Vingt six personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 23 août 2017, les forces de l'ordre ont fait une fouille perquisition et ont arrêté 11 personnes à la 4ème avenue de la zone urbaine de Cibitoke du n° 90 au 124, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Elles ont été conduites à la zone pour n'avoir pas été inscrites dans des cahiers de ménage. Elles ont été relâchées le même jour. En date du 25 août 2017, une autre fouille a été opérée sur les avenues 13 et 14 du n° 90 à 124 où 15 personnes ont été arrêtées et conduites à la zone accusées de ne pas être inscrites dans les cahiers de ménages puis relâchées. Des sources sur place indiquent qu'elles ont été rançonnées pour être relâchées.

Deux personnes arrêtées en commune et province Mwaro

En date du 21 août 2017, Donatien Bihumugani, président du parti Sahwanya FRODEBU au niveau communal et Salvator Budigoma apolitique, tous enseignants de la commune Rusaka ont été arrêtés après une réunion de sécurité qui a eu lieu au chef-lieu de la commune Rusaka et qui a pris fin vers 12 heures. Selon des sources sur place, Bikundumuhari, chef des Imbonerakure au niveau communal a ordonné à un policier d'arrêter Donatien Bihumugani et Budigoma puis de les embarquer dans un véhicule du SNR. Ils ont été conduits au cachot de police en province Mwaro.

Une personne arrêtée en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 25 août 2017, Théogène Nsengiyumva, membre du FNL aile d'Agathon Rwasa, a été arrêté en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura. Les sources sur place indiquent que ce jeune du quartier Kamesa a été arrêté par la police au chef-lieu de la zone Musaga quand il rentrait chez lui. Sa famille dit ne pas comprendre le pourquoi de son arrestation. Les mêmes sources ajoutent qu'il serait détenu dans l'un des cachots du SNR en Mairie de Bujumbura.

Soixante huit personnes arrêtées en commune et province Gitega

En date du 25 août 2017, dans l'après-midi, au quartier Nyabugogo de la ville de Gitega, un groupe de 68 jeunes réunis dans un bar communément appelé « Iwabo w'Ingoma » ont été arrêtés par la police. Ils ont été accusés par l'administration d'organiser une réunion illégale et ont été incarcérés au cachot de la police à Gitega.

Une personne arrêtée en commune Rango, province Kayanza

En date du 26 août 2017, sur la colline Karama, commune Rango, province Kayanza, des Imbonerakure ont trouvé 3 grenades et 2 chargeurs remplis de cartouches chez Oswald Nibaruta, lui aussi Imbonerakure. Le chef de colline Karama prénommé Anatole accompagné des Imbonerakure dont Oswald ont arrêté Bernard Niyongabo, un membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, à la place d'Oswald et l'ont conduit au cachot de la police. Ils l'ont accusé d'avoir amené, avec ses amis, les grenades et les chargeurs chez Oswald.

Nonante huit personnes arrêtées au campus Mutanga, Mairie de Bujumbura

En date du 19 août 2017, nonante huit personnes ont été arrêtées et conduites au commissariat de police en Mairie de Bujumbura par des policiers de l'API et de la BAE en compagnie des Imbonerakure lors d'une fouille perquisition opérée au campus Mutanga de l'Université du Burundi. Selon des sources sur place, ils sont venus sans mandat et ont défoncé les portes des chambres fermées pour faire des fouilles. Le porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye, indique que parmi les personnes arrêtées, septante huit étaient des étudiants mémorands, quinze fréquentaient d'autres universités, quatre autres étaient des visiteurs et un étudiant en possession d'une boule de chanvre. Selon des sources qui nous sont parvenus, 40 parmi elles ont été relâchées moyennant paiement d'une somme de 15 000 fbu chacun, versée au compte de la Mairie de Bujumbura.

Cinquante personnes arrêtées en province Kirundo

En date du 18 août 2017, un bus d'agence Platinum qui venait de l'Ouganda a été arrêté à Kirundo après avoir traversé la frontière Gasenyi-Nemba par des agents du SNR et 50 passagers ont été tous gardés à vue à Kirundo. Le motif de leur arrestation était inconnu.

Trente-cinq personnes arrêtées en commune Ruhororo, province Ngozi

En date du 16 août 2017, trente-cinq personnes dont vingt-huit déplacés du site de Ruhororo, ont été arrêtées et conduites au cachot du commissariat de police au chef-lieu de la province Ngozi par des policiers de la commune Ruhororo. La majorité d'entre elles ayant plus de 50 ans, elles étaient accusées de vouloir rejoindre les groupes armés. Le même jour, des policiers en collaboration avec des jeunes Imbonerakure des collines Cagura et Gitaramuka en commune Ruhororo de la province Ngozi ont barré la route au véhicule de type probox. Les passagers à bord de ce véhicule ont été tabassés avant d'être dépouillés de tous leurs biens puis conduits au cachot avec ceux arrêtées au site de Ruhororo. Toutes ces personnes ont été libérées en date du 19 août 2017 moyennant paiement d'une somme de 10 000 fbu chacune et ceux qui les transportés ont payé une somme de 25 000 fbu chacun.

Une personne arrêtée en commune Vyanda, province Bururi

En date du 13 août 2017, un pasteur de l'église pentecôte du nom de Manassé Kazungu alias Tirosi a été arrêté en commune Vyanda, province Bururi par les agents du SNR accompagnés par un Imbonerakure prénommé Ferdinand alias Budida. Selon des sources sur place, ce pasteur Manassé Kazungu, ex-FAB de la composante sociale tutsi, a été conduit à la prison centrale de Bururi. Les mêmes sources indiquent que ce pasteur était en train de prêcher la parole de Dieu au moment de son arrestation.

Une personne arrêtée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 7 août 2017, Stève Bishaza, représentant de l'AMOTABU en commune Nyanza-Lac, province Makamba a été arrêté et conduit par des policiers au cachot du poste de police de Nyanza-Lac, province Makamba. Selon des sources sur place, il a été transféré au cachot

du parquet de Makamba en date du 9 août 2017. Le motif de son arrestation reste inconnu. La même source indique qu'il était recherché par le chef du SNR en province Makamba.

Une personne arrêtée en commune Rango, province Kayanza

En date du 2 août 2017, sur la colline et commune Rango, province Kayanza, Mechak Bukuru de la zone Ngoro, commune Gatara, a été arrêté par des Imbonerakure dont Joachim surnommé Rugata. Ils l'accusaient d'être parmi les personnes qui ont lancé des grenades sur la colline Shinya de la zone Ngoro. Ils l'ont incarcéré au cachot de police situé au chef-lieu de la commune Rango, province Kayanza.

Trois personnes arrêtées en commune Matongo, province Kayanza

En date du 10 août 2017, en commune Matongo, province Kayanza, Claude Nzeyimana du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, enseignant à l'ECOFO Kiziba, Emile Bankuwunguka du RANAC, enseignant au Lycée communal de Burarana et Emmanuel Nzambimana de l'UPRONA aile Nditije, enseignant à l'ECOFO Gasenyi, ont été arrêtés par la police en compagnie des Imbonerakure. Ils ont été arrêtés dans une église située sur la colline Bandaga alors qu'ils étaient en train de prier. Ils ont été incarcérés au cachot de police situé au cheflieu de la commune, accusés d'avoir dénoncé une distribution d'armes aux jeunes Imbonerakure.

Deux personnes arrêtées en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 7 août 2017, Claude Nzeyimana et Jérôme ont été arrêtés par Anaclet Bikorimana responsable adjoint du SNR en province Cibitoke. Il les a accusés d'avoir séjourné en RDC. Des sources sur place affirment qu'ils sont victime de leur appartenance au parti FNL aile d'Agathon Rwasa.

Trois personnes arrêtées en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 4 août 2017, Irambona et Sirabahenda tous fils de Pauline, âgée de 60 ans, ont été arrêtés par des policiers de la colline Buheka, zone Kazirabageni, commune Nyanza-Lac, province Makamba. Selon des sources sur place, Silas Hatungimana et Charles Nduwayo, deux Imbonerakure du parti CNDD-FDD sont venus au domicile de Pauline pour arrêter Irambona. Ces deux frères ont résisté et les deux Imbonerakure ont été blessés lors des échauffourées et évacués à l'hôpital de Nyanza-Lac. Pauline et ses deux fils ont été incarcérés au cachot du poste de police à Nyanza-Lac avant d'être relâchés en date du 9 août 2017.

Soixante personnes arrêtées en commune et province Gitega

En date du 26 août 2017, au quartier Nyabugogo de la ville de Gitega, près de l'Institut paramédical, 60 personnes ont été arrêtées arbitrairement par la police en complicité avec l'administration. Elles sont membres d'une association qui lutte contre les violences basées sur le genre. Elles étaient accusées de tenir une réunion illégale alors que le chef de la colline Ntobwe, où se tenait la réunion, avait été invité même s'il était absent. Elles ont été relâchées le 28 août 2017 par le Commissaire provincial de police, Melchior, sans avoir été interrogées.

Sept personnes arrêtées en commune et province Rumonge

En date du 27 août 2017, sept jeunes de la colline Busenge, commune Muhuta, ont été arrêtés par des policiers et des jeunes Imbonerakure à Minago, commune et province Rumonge. Selon des sources sur place, ces jeunes se rendaient en Tanzanie à la recherche du travail. Accusés de partir pour se faire enrôler dans des groupes armés, ils ont été détenus au cachot de police de Rumonge avant d'être libérés en date du 4 septembre 2017. Ils ont directement regagné leur commune de Muhuta et ont renoncé d'aller en Tanzanie.

JUILLET 2017

Deux personnes arrêtées en commune Kabarore, province Kayanza

En date du 28 juillet 2017, le nommé Mvuyekure de la colline Caratsi, commune Kabarore, province Kayanza a été arrêté par un policier surnommé Mapepe sur la colline Rukere, commune Kabarore, province Kayanza. Selon des sources sur place, il l'accusait d'avoir acheté un matelas au Rwanda. Son fils qui est allé le voir pour s'enquérir de la situation a été aussi arrêté et ligoté par le représentant du parti CNDD-FDD de cette colline prénommé Serges, en compagnie de deux Imbonerakure, Japhet et Nzoyisaba. Mvuyekure et son fils ont été incarcérés au cachot de police situé au chef-lieu de la commune.

Une personne arrêtée en commune et province Rumonge

En date du 25 juillet 2017, Balthazar Barutwanayo alias Sogo, enseignant à l'ECOFO Gatwe et membre du FNL aile d'Agathon Rwasa a été arrêté par Louis Kamwenubusa, chef de zone Kizuka en commune et province Rumonge. Accusé d'outrage au chef de l'Etat, il a été conduit au cachot de la zone Buruhukiro. L'information qui nous est parvenue indique que Balthazar a été libéré vers 21 heures après paiement d'une rançon de 250 000 fbu au chef de zone Kizuka

Trois personnes arrêtées en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 27 juillet 2017, dans la matinée, en zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, deux membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa Gérard Nsabimana, Théodore Nsegiyumva et un membre du parti MSD du nom d'Aimable Nibaruta ont été arrêtés par des policiers. Des proches de leurs familles disent ne pas savoir le motif de leur interpellation une semaine après leur acquittement par le TGI de Bubanza. Ils avaient été relâchés le 20 juillet 2017 après une année de détention à la prison centrale de Bubanza. La police les accusait de détention du matériel militaire en l'occurrence des motolora. Des accusations que le tribunal n'a pas jugées fondées avant de procéder à leur libération. Des sources sur place disent que leur mise en liberté n'aurait pas plu aux autorités de la province Bubanza qui seraient derrière leur nouvelle arrestation. Des sources policières font savoir que la décision en rapport avec leur relâchement serait entachée de beaucoup d'irrégularités d'où elles ont été interpellées de nouveau. Les familles de ces personnes se disent très étonnées de l'ingérence des autorités provinciales dans les affaires judicaires. Elles indiquent que ces personnes ont été arrêtées sans mandat. Personne de leur famille n'a été informé ni du motif ni du lieu de leur détention. Elles affirment que c'est à bord d'un véhicule du Gouverneur de la province Bubanza

Tharcisse Niyongabo que les trois personnes ont été embarquées vers une destination inconnue.

Une personne arrêtée en commune Muhanga, province Kayanza

En date du 15 juillet 2017, en commune Muhanga, province Kayanza, un certain Niriho enseignant au Rwanda et natif de cette commune a été arrêté par des Imbonerakure et emmené à la police alors qu'il se trouvait dans une fête. Ils l'accusaient d'amener du Rwanda des frais de déplacement des jeunes qui veulent se rendre au Rwanda pour être enrôlé dans la rébellion. Les agents du SNR sont venus le prendre le lendemain, le 16 juillet 2017 et l'ont emmené vers une destination inconnue. L'information qui nous est parvenue indique qu'il a été relâché en date du 17 juillet 2017.

Une personne arrêtée en commune Rango, province Kayanza

En date du 16 juillet 2017, en commune Rango, province Kayanza, Floris Bigirimana, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa a été arrêté par des Imbonerakure et emmené sur une position de police alors qu'il revenait d'une fête. Ils l'accusaient de venir d'une réunion clandestine.

Une personne arrêtée en commune Rango, province Kayanza

En date du 25 juillet 2017, sur la colline Nyabibuye, commune Rango, province Kayanza, deux Imbonerakure en compagnie de policiers en tenues civiles ont arrêté Félicien Nindorera, membre du parti MSD. Ils l'ont accusé d'avoir participé aux manifestations contre le 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza. Ce dernier revenait du Rwanda et a été conduit au cachot de ladite commune.

Trois personnes arrêtées en commune et province Ngozi

En date du 25 juillet 2017, trois membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa Charles Bizimana, président du MJP, Jérémie Ndoriyobija, membre du comité du MJP et Christian Citegetse, ont été arrêtés au chef-lieu de la province Ngozi par le commissaire provincial Edouard Mukoko. Ils ont été conduits au cachot de la PJ Ngozi. Le motif de leur arrestation n'a pas été connu.

Une personne arrêtée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 28 juillet 2017, Léonidas Niyukuri, membre du parti SAHWANYA FRODEBU a été arrêté sur la colline Kabondo, commune Nyanza-Lac, province Makamba alors qu'il procédait au remplacement du drapeau de son parti à la permanence communale. Un Imbonerakure du nom de Juma a informé la police qui par après l'a arrêté. Il a été conduit au cachot de poste de police à Nyanza-Lac avant d'être relâché en date du 31 juillet 2017, après un interrogatoire. Des sources sur place indiquent que ce militant du FRODEBU a été accusé d'avoir hissé le drapeau du parti SAHWANYA FRODEBU alors qu'il y avait passage de hautes personnalités.

Quatre personnes arrêtées en province Rutana

En date du 19 juillet 2017, vers 20 heures, au quartier de Bwiza de la cité de Gihofi en commune Bukemba, province Rutana, quatre membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa dont Ntakarutimana, Claude, Buregeya et Ingabire ont été arrêtés et détenus au cachot de poste de police de Gihofi, accusés de perturber l'ordre public. Quant à eux, ils disent que la police les a trouvés ensemble et les a soupçonnés d'être en réunion du parti.

Une personne arrêtée en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 19 juillet 2017, Nadine Ndayisenga a été arrêtée par le chef de poste de la PAFE sur la rivière Ruhwa, commune Rugombo, province Cibitoke. Selon des sources sur place, Nadine Ndayisenga a été conduite au cachot de police de la commune Rugombo. Ces sources ajoutent qu'elle a été appréhendée en provenance du Rwanda où elle serait accusée de rendre visite aux manifestants contre le 3ème mandat du Président Pierre Nkurunziza qui se trouvent en exil au Rwanda. Le chef de poste de police à Rugombo quant à lui a indiqué que Nadine Ndayisenga a été arrêtée pour des raisons d'enquête. Les sources en provenance de la commune Rugombo précisent que Nadine Ndayisenga a été transférée à Bujumbura dans la soirée du 21 juillet 2017 même si sa destination n'a pas été précisée.

Deux personnes arrêtées en commune Songa, province Bururi

En date du 16 juillet 2017, Jean Claude Nizigiye et son fils Constantin Nkamicaniye ont été arrêtés par des jeunes Imbonerakure de la commune Songa, province Bururi. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir volé une somme de 240 000 fbu. Les mêmes sources précisent que ces Imbonerakure ont opéré une fouille perquisition chez Nizigiye. Ce dernier et son fils ont été conduits au cachot de la police à Songa et ont été libérés le 18 juillet 2017.

Une personne arrêtée en commune Kibago, province Makamba

En date du 21 juillet 2017, Samson Ndayegamiye connu sous le sobriquet de Samandari a été arrêté par des policiers en zone Kiyange, commune Kibago, province Makamba. C'est sur témoignage d'un Imbonerakure qui l'accusait de soulever les élèves en vacances contre la participation aux camps de travail organisés par l'administration. Il a été détenu au cachot du poste de police situé au chef-lieu de la commune Kibago.

Une personne arrêtée au centre-ville, Mairie de Bujumbura

En date du 21 juillet 2017, vers 15 heures, Richard Ukwitegetse alias Blaco a été arrêté par des agents du SNR devant le restaurant face à face, au centre-ville, Mairie de Bujumbura. Il habitait au quartier Nyakabiga I, n°17 en commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. L'information qui nous est parvenue indique que Richard a été libéré le lendemain de son arrestation.

Deux personnes arrêtées en commune et province Makamba

En date du 20 juillet 2017, le nommé Minani et une femme non identifiée ont été arrêtés par Gad Niyukuri, Gouverneur de la province Makamba, accusés d'atteinte aux mœurs. La même source indique que cette femme a été tabassée par ce Gouverneur. Ils ont été détenus au cachot du poste de police de Makamba.

Nonante trois personnes arrêtées au centre-ville, Mairie de Bujumbura

En date du 14 juillet 2017, vers 13 heures, des policiers de la BAE et du GMIR ont arrêté 93 personnes au centre-ville, en Mairie de Bujumbura. Elles ont été conduites au BSR, certaines ont été relâchées moyennant une somme de 20 000 fbu et d'autres ont été libérées plus tard.

Quatre personnes arrêtées en province Kirundo

En date du 14 juillet 2017, vers 7 heures du matin, quatre personnes dont deux chauffeurs taximen de Gasenyi prénommés Kagara et Gilbert ont été arrêtés par des agents du SNR. Selon des sources sur place, les deux autres personnes n'ont pas été identifiées. Elles ont été accusées de transporter des personnes qui n'ont pas de documents d'identification. Kagara a été conduit au bureau du SNR tandis que Gilbert s'est évadé et a pris fuite vers le Rwanda.

Cinq personnes arrêtées en province Kirundo

En dates du 11 et 12 juillet 2017, Anatole Karorero, représentant de la jeunesse du parti FNL aile d'Agathon Rwasa au niveau de la province Kirundo, Salomon Nkurikiye, représentant de la jeunesse de ce parti en commune Kirundo, Ezechiel Nduwayo et Déo Ndayizeye, membres du comité au niveau provincial, Elie Niyonzima, représentant de ce parti en commune Ntega, ont été interpelés par le parquet de Kirundo. Trois d'entre eux ont été arrêtés par la police sur la colline Yaranda, commune et province Kirundo. Deux autres ont été appréhendés au moment de leur comparution devant le magistrat du parquet. Selon des sources sur place, ils sont accusés de donner des informations dans les émissions Humura et Inzamba. En réalité, selon les mêmes sources, ils ont été poursuivis parce qu'ils ont empêché leurs membres de continuer de donner les contributions de 2 kilos de haricots ainsi que 2 000 fbu et 500 fbu par ménage destinés respectivement à rémunérer les Imbonerakure et à la construction de la permanence du CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, des membres du parti FNL de la commune Ntega sont menacés de mort par le chef des Imbonerakure, Alphonse Ntereke et l'administrateur de la même commune. Les cinq personnes arrêtées ont été détenues au cachot du parquet de Kirundo.

En date du 20 juillet 2017, Ezechiel Nduwayo, Déo Ndayizeye et Elie Niyonzima, ont été transférés à la prison centrale de Ngozi.

Une personne arrêtée en zone urbaine de Ngagara, en Mairie Bujumbura

En date du 13 juillet 2017, Germain Rukuki, ancien employé de l'ACAT-Burundi et représentant légal de l'association « NJABUTSA TUJANE » a été arrêté par Joseph Niyonzima alias Kazungu en compagnie des policiers à son domicile sis au quartier VI, bloc 10, zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, en Mairie Bujumbura. Selon le porte-

parole de la police, Pierre Nkurikiye, Germain est accusé d'atteinte à la sureté intérieure de l'Etat. Son ordinateur et ses documents de travail ont été saisis. Il a été détenu au cachot du SNR, avant d'être transféré à la prison centrale de Ngozi en date du 26 juillet 2017, ajoute la même source.

Une personne arrêtée en commune et province Rumonge

En date du 13 juillet 2017, Espérance Ndiwenumuryango alias Kinigi, une élue collinaire en zone Minago, commune et province Rumonge, a été arrêtée par la police sur la colline Minago. Elle a été conduite au cachot de cette zone en attendant d'être transférée au cachot de la police à Rumonge. Elle a été accusée par les autorités administratives de la zone Minago d'avoir tenu une réunion illégale et c'était sa 3ème arrestation depuis 2015. Toutefois, des proches d'Espérance Ndiwenumuryango affirment, quant à eux, qu'elle avait réuni d'autres femmes pour échanger sur la santé et reproduction. Les mêmes sources disent qu'Espérance Ndiwenumuryango joue le rôle de relais communautaire dans le domaine sanitaire en commune Rumonge. Certains habitants de la zone Minago déclarent qu'elle est victime de son appartenance à la coalition « Amizero y'Abarundi » en tant que membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa. Elle a été relâchée en date du 15 juillet 2017.

Une personne arrêtée en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 13 juillet 2017, Marc Hatungimana, membre du FNL aile d'Agathon Rwasa, originaire de la colline Rubira, à la 11^{ème} avenue, commune Mpanda, province Bubanza a été arrêté par des Imbonerakure de la zone Buringa, commune Gihanga de la même province. Selon nos sources, il a été d'abord détenu dans un cachot secret chez Joseph Nsabimana alias Ndomboro, situé à Buringa, un ancien agent du SNR. Le matin du 14 juillet 2017, il a été conduit au cachot de la police de Gihanga. La victime a été accusée d'organiser des réunions clandestines, selon les mêmes sources.

Deux personnes arrêtées en commune Mabanda, province Makamba

En date du 11 juillet 2017, Savin Musugi et Jean D'amour Girenga, tous de nationalité rwandaise ont été arrêtés au chef-lieu de la commune Mabanda, province Makamba par des policiers lorsqu'ils se dirigeaient vers la République Unie de Tanzanie. Le motif de leur arrestation était qu'ils étaient en possession de petits drapeaux burundais et ont été embarqués par le chef du SNR en province Makamba.

Deux personnes arrêtées en province Ngozi

En date du 7 juillet 2017, Charles Bizimana et Claude alias Magenge, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa ont été arrêtés par des policiers en commune Nyamurenza, province Ngozi. Les deux sont des enseignants au Lycée communal de Kinyovu de la même commune. D'après des sources sur place, ils ont été appréhendés à leur retour du rafraichissement après la délibération finale au Lycée.

Cinq personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 7 juillet 2017, cinq personnes ont été arrêtées par des militaires et des policiers lors d'une fouille perquisition au quartier Mutakura, de la 13^{ème} à la 15^{ème} avenue, zone urbaine de

Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Une d'entre elles était accusée de faire le commerce du chanvre. D'autres avaient des cahiers de ménage sans signature du chef de quartier ou n'étaient pas enregistrées. Elles ont été relâchées moyennant une rançon variant entre 2 000 et 5 000 fbu.

Une personne arrêtée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 6 juillet 2017, un prénommé Ntirampeba, rapatrié de la colline Buheka, commune Nyanza-lac, province Makamba, a été arrêté par des policiers sur ordre du gouverneur de la province Gad Niyukuri. Retenu au cachot de police de Nyanza-lac, il est accusé de ne pas respecter les accords signés avec les résidents depuis son retour en 1991. Les habitants de la commune demandent que les accords signés sous la supervision de la CNTB ne soient pas revus.

Une personne arrêtée en zone urbaine de Buyenzi, Mairie de Bujumbura

En date du 4 juillet 2017, Joseph Bananeno, journaliste de la radio Maria Burundi a été arrêté chez lui à Buyenzi, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura par des agents du SNR et a été conduit au cachot de ladite zone. Selon des sources sur place, le journaliste a signalé à la police une personne qui avait un fusil de type pistolet lorsqu'il faisait la couverture médiatique de la messe du 2 juillet 2017 à l'église Saint Augustin. Cette personne armée voulait portée atteinte à la vie de l'archevêque de Bujumbura, Monseigneur Evariste Ngoyagoye, ajoute notre source. Une foule de personnes a couru pour arrêter le suspect mais il a été embarqué dans un pick-up de la police qui l'attendait. Après avoir été interrogé par un magistrat du parquet de Mukaza, le journaliste a été libéré en date du 6 juillet 2017 après paiement d'une amende de 50 000 fbu et devra continuer à comparaître étant libre. Selon le porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye, il était poursuivi pour le trouble de l'ordre public.

Trois personnes arrêtées en commune Kibago, province Makamba

En date du 6 juillet 2017, trois travailleurs de ménages ont été arrêtés par des policiers lors d'une fouille perquisition faite sur la colline Jimbi, commune Kibago, province Makamba. Selon des sources sur place, ces personnes interpellées étaient en possession d'une paire de bottines. Les habitants de cette localité dénoncent des fouilles perquisition presque quotidiennes visant les retraités ex-FAB.

Quarante-quatre personnes arrêtées en commune et province Makamba

En date du 5 juillet 2017, quarante-quatre personnes dont 30 mineurs, 14 femmes ont été arrêtées par des Imbonerakure sur ordre de l'administrateur Japhet Ntungwanayo en commune et province Makamba. Ces femmes seraient accusées d'être des prostituées.

II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE

SEPTEMBRE 2017

Une jeune fille violée en commune et province Makamba

En date du 6 septembre 2017, Erisha Rukoto, élu collinaire au quartier Makamba II et membre de la ligue des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD en commune et province Makamba, qui a violé une fille du nom de K. a été par la suite arrêté puis libéré sous la

couverture de l'administrateur de la commune Makamba Japhet Ntungwanayo. Le présumé violeur serait porteur du VIH SIDA.

Une personne violée en commune et province Kirundo

En date du 7 Septembre 2017, à Murama en commune et province Kirundo, un prénommé Samuel, motard, a été appréhendée en flagrant délit en train de violer une jeune fille du nom de N., âgé de 15 ans, enfant d'un commerçant du nom de Cuma de la commune et province Kirundo. Selon des sources sur place, l'auteur a été emprisonné au cachot du parquet mais tout le monde avait peur qu'il risquait d'être libéré du fait qu'il est Imbonerakure. Les mêmes sources précisent que Samuel avait été libéré alors qu'il avait été appréhendé en possession d'un Motorola militaire.

AOUT 2017

Une fille violée en commune Gitaramuka, province Karusi

En date du 5 août 2017, une jeune fille du nom de B.M, âgée de 14 ans, a été violée par un Imbonerakure du nom d'Elie Mugisha sur la colline, zone et commune Gitaramuka, province Karusi. Selon des sources sur place, Elie Mugisha a réussi à prendre le large. La même source indique que la victime a été conduite à l'hôpital de Buhiga pour recevoir des soins.

Une fillette violée en commune et province Bubanza

En date du 1^{er} aout 2017, vers 11 heures, dans le quartier Gisovu de la colline centre-ville Bubanza, zone, commune et province Bubanza, une fillette de 9 ans connue au nom de C.I a été violée par un jeune garçon de 16 ans surnommé Kaposho, résidant dans la même localité. Selon nos sources, la victime est allée au centre Seruka en date du 3 août 2017 pour bénéficier des soins appropriés. Le présumé auteur a été incarcéré au cachot de police du commissariat provincial de Bubanza.

JUILLET 2017

Une personne violée en commune Bukeye, province Muramvya

En date du 31 juillet 2017, sur la colline Kivogero commune Bukeye, province Muramvya, C., âgée de 7 ans, a été violée par un certain Liévin, âgé de 17 ans, berger à la famille de la victime.

Une fillette violée en commune et province Bubanza

En date du 28 juillet 2017, vers 10 heures, B.D, âgée de 3 ans et 11 mois a été violée par un garçon de 10 ans du nom de Kelly Vyizigiro sur la colline Giko, zone, commune et province Bubanza. Selon nos sources, les parents de la victime ont été conseillés par l'agent de santé communautaire de Bubanza de conduire l'enfant au centre Seruka pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune et province Muyinga

En date du 11 juillet 2017, au quartier Mukoni de la commune et province Muyinga, une jeune fille du nom de C. a été sexuellement abusée deux fois de suite sous le toit conjugal par son tuteur du nom d'Emmanuel Nkezabahizi, enseignant à l'ECOFO Cumba. Selon une source sur place, la victime fréquente la 7^{ème} année à l'ECOFO Saint André. Le présumé violeur a fui son domicile.

Une fillette violée en commune Vugizo, province Makamba

En date du 21 juillet 2017, une fillette prénommée B. âgée de 13 ans a été violée par un Imbonerakure du nom de Harerimana sur la colline Kiyazi de la zone Gishiha, commune Vugizo, province Makamba. Le présumé auteur a été détenu au cachot du poste de police de Vugizo.

Une personne violée en commune Kiganda, province Muramvya

En date du 12 juillet 2017, sur la colline Ruvumu, commune Kiganda, province Muramvya, un certain Egide, cultivateur, âgé de 48 ans a violé une élève de l'ECOFO Rubumba prénommée A.

Une personne violée en commune Bukeye, province Muramvya

En date du 7 juillet 2017, sur la colline Gahaga, commune Bukeye, province Muramvya, un certain Anicet, âgé de 32 ans a violé une fillette de 8 ans prénommée A.

Une personne violée en commune et province Bubanza

En date du 1^{er} juillet 2017, vers 20 heures, au centre ville, zone, commune et province Bubanza, D.C, âgée de 38 ans, a été violée par un policier prénommé Côme du poste de police de Bubanza après avoir été mise sur menotte.

III. DES ACTES D'INTIMIDATION FAITS PAR DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD

SEPTEMBRE 2017

Des rondes nocturnes des Imbonerakure en commune Mutaho, province Gitega

En date du 20 septembre 2017, un groupe des jeunes Imbonerakure qui faisaient une ronde nocturne sur la colline, zone et commune Mutaho, province Gitega ont empêché 6 personnes de se rendre en Tanzanie. Selon des sources sur place, c'était vers 5 heures du matin au moment où ces jeunes Imbonerakure ont barré le chemin et passant à tabac ces personnes.

Patrouilles nocturnes des Imbonerakure en province Rutana

En date du 12 septembre 2017, vers 3 heures du matin, sur la colline Munyika, zone Kayero, commune Mpinga-Kayove, province Rutana, des Imbonerakure du parti CNDD-FDD de cette localité ont fait une patrouille nocturne en scandant des slogans du parti et des injures à l'encontre des partis de l'opposition qu'ils qualifient de rebelles.

Marche manifestation des Imbonerakure en Mairie de Bujumbura

En date 16 septembre 2017, vers 10 heures, le parti CNDD-FDD a fait une marche manifestation au centre-ville de la Mairie de Bujumbura. Dans cette manifestation, on pouvait noter la présence des véhicules de type pick-up de la police sans plaque et du SNR avec des drapeaux du parti CNDD-FDD. Un véhicule double cabine avec des baffles faisaient entendre des chants comme « Genda Niyombare warahemutse » (va-t'en Niyombare tu as été malhonnête). Les manifestants brandissaient des slogans comme « turuzuye 2020 ntimukorako », (« nous sommes en grand effectif 2020 vous ne pouvez pas nous vaincre »).

Pendant ces manifestations, toutes les activités et les circulations étaient paralysées (les personnes qui se trouvaient tout au long de leur passage étaient contraintes de vider les lieux et les Imbonerakure sont restés dans les avenues pour orienter la circulation des piétons et des véhicules. Dans son discours, le Secrétaire général du parti au pouvoir CNDD-FDD, Evariste Ndayishimiye a exhorté ces militants de se tenir debout, de ne rien craindre, d'avoir un cœur dur, d'aimer leur pays et d'être prêt à mourir pour la nation car le bébé qu'ils attendaient depuis longtemps va bientôt naître.

Contributions forcées en province Rutana

En date du 13 septembre 2017, sur les collines Mungwa, Musagara et Munywero de la zone Ngoma, commune Musongati, province de Rutana, la population de ces collines ont été obligées par les représentants du parti au pouvoir CNDD-FDD, sur ces collines de donner une contribution de 2 000 fbu chacun pour la construction d'une permanence de ce parti mais la population se lamente en disant que cela n'est pas une contribution volontaire que c'est un recouvrement forcé.

Participation forcée aux cérémonies du flambeau de la paix en province Cankuzo

En date du 13 septembre 2017, lors des festivités du flambeau de la paix, des cérémonies ont eu lieu à Cankuzo depuis la Ruvubu séparant Cankuzo et Muyinga vers le pont Ruru séparant Cankuzo et Ruyigi. Selon des sources sur place, une mobilisation forcée a été observée à tous les niveaux collinaires, communaux et provinciaux. Tous responsables à tous les niveaux qu'il soit du parti au pouvoir CNDD-FDD ou pas étaient présents y compris les chargés de la sécurité, de la défense, de la justice, les commerçants, les employés du secteur privé, etc. Tous les véhicules de l'Etat et des ONGs étaient mobilisés.

Des entrainements paramilitaires des Imbonerakure en province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 septembre 2017 indique que dans la réserve naturelle de Murehe tout près de la frontière avec le Rwanda, un mouvement des Imbonerakure a repris depuis que des rumeurs sur les réseaux sociaux d'une liste des autorités qui seraient incriminés par la CPI, ait sorti. Selon des sources sur place, ce mouvement avait cessé pour des raisons de manque de ravitaillement. Ce mouvement est soutenu par Salvator Muvunyi qui est commissaire du parti CNDD-FDD en commune Busoni et les transporte dans son véhicule de type probox sous les ordres de l'honorable Jean Baptiste Nzigamasabo alias Gihahe.

Des personnes malmenées par des Imbonerakure en commune Bugenyuzi, province Karusi

En date du 11 septembre 2017, vers 15 heures, sur la colline Nyagoba, zone et commune Bugenyuzi, province Karusi, Blaise Riyazimana, représentant du parti au pouvoir CNDD-FDD sur cette colline a ordonné aux Imbonerakure d'entrer dans tous les ménages qui vivent en unions libres et de leur infliger des amendes en cas de refus. Après le chef de colline en a pris connaissance et a demandé d'arrêter ce chambardement et c'est à partir de là qu'est né un conflit entre les deux responsables de la population. Les bashingantahe (notables) sont intervenus et ont inflige une amende de 20 000 f à ce président du parti au pouvoir.

Des arrestations et tortures par des Imbonerakure en province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 septembre 2017 indique que dans la province de Bururi, des Imbonerakure tabassent et arrêtent des personnes puis les conduisent au cachot de la police. A titre illustratif, depuis le début de ce mois de septembre 2017, trois personnes, Dieudonné Nimubona, Eric Havyarimana et le surnommé Sete de la sous colline Gatohwe, colline Mugozi, zone Bururi ont été tabassés par les Imbonerakure et Dieudonné Nimubona a été conduit se faire soigner à l'hôpital de Bururi. Le même incident s'est produit dans le secteur de Musebeyi où deux personnes ont été tabassées en les accusant de vendre une boisson locale connue sous le nom d'« Igiti ». Selon des sources sur place, ces Imbonerakure sont envoyés par les responsables du parti CNDD-FDD et s'ils parviennent à les arrêter, ils gagnent 20 000 fbu à raison de 10 000 fbu avant de partir à la recherche des personnes à arrêter et 10 000 fbu après avoir amené ces personnes. Les Imbonerakure impliqués dans ces actes ignobles sont les prénommés Diomède, Gitara, Aimable, Minani et d'autres. La majorité d'entre eux sont des travailleurs domestiques.

Une personne agressée en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 7 septembre 2017, vers 22 heures, les policiers de la garde du Général Gervais Ndirakobuca alias Ndakugarika ont agressé physiquement Innocent Nduwayo, voisin de ce Général et employé à la RTNB, habitant au quartier Kinanira IV, zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura. Ils lui ont intimé l'ordre de s'assoir par terre, canons de leurs fusils pointés sur la tête et lui ont demandé d'appeler son fils pour qu'il vienne le libérer, son épouse est vite arrivée. Des menaces leur demandant de fuir comme les autres ont été lancées. Il a été relâché par la suite.

Suspension d'un élu collinaire en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 4 septembre 2017, Anaclet Ndimurwanko, chef de colline Cashi, commune de Bugarama, province Rumonge, a été suspendu provisoirement par l'administrateur communal, Joachim Manirakiza, accusé d'insubordination, manque de collaboration avec les comités mixtes de sécurité et faible niveau de mobilisation de la population pour le développement. Anaclet indique qu'il a été suspendu de ses fonctions pour des mobiles politiques car il est membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa. Il a refusé à maintes reprises d'adhérer au parti CNDD-FDD et il s'est imposé contre les patrouilles nocturnes faites par des jeunes

Imbonerakure de cette colline. Sa famille politique dénonce une intolérance politique et accuse le pouvoir du CNDD-FDD de monopoliser l'administration territoriale.

Des contributions forcées en province Kirundo

Une information parvenue en notre rédaction en date du 9 septembre 2017 indique que depuis le 15 août 2017, tous les motards de la province Kirundo ont été obligés de payer 500 fbu par jour pour cotisation du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, celui qui ne s'acquite pas de cette contribution est arrêté et sa moto confisquée au commissariat de police.

Des motards malmenés en province Kirundo

En date du 2 septembre 2017, des motards ont été obligés par le chef des Imbonerakure au niveau provincial Abel Ahishakiye, de faire le cortège de son ami du nom de Sagatwa en cérémonie de mariage et la police devrait arrêter ceux qui refusaient de suivre ce cortège.

Des personnes tabassées par des Imbonerakure en commune Kibago, province Makamba

Dans la nuit du 3 septembre 2017, un groupe de jeunes Imbonerakure de la colline Kibago composé de Denis, Emmanuel et Rufyikiri de la colline Rubimba ont tabassé des propriétaires de bistrots de la sous colline Rwahirwa en commune Kibago, province Makamba. Ces derniers venaient fermer des buvettes qu'ils accusaient de dépasser les heures de fermeture. À côté des propriétaires des bistrots, un Imbonerakure prénommé Léonard qui tentait de les empêcher à battre ces derniers sans motif est entré à son tour dans le collimateur et a été lui aussi battu.

Deux personnes battues et taxées d'amende en commune Nyabikere, province Karusi

En date du 7 septembre 2017, Gaëtan et Claver ont été battus et taxés d'amende de 200 000 fbu par des jeunes Imbonerakure sur la colline Mazita, zone Gatonde, commune Nyabikere, province Karusi. Selon des sources sur place, le motif est que Gaëtan et Claver auraient trouvé dans la brousse une chèvre morte de leur voisins et l'ont partagé.

AOUT 2017

Une démonstration de force en province Rumonge

En date du 26 août 2017, sur les différentes collines de la province Rumonge, des jeunes Imbonerakure ont fait des courses collectives en vue d'une démonstration de force et pour faire peur aux membres des partis de l'opposition en entonnant des chants qui louent la bravoure du parti CNDD-FDD. Sur la colline Mutambara, ces jeunes Imbonerakure ont transformé une chanson religieuse en une chanson louant le parti au pouvoir. On chante dans les églises « yesu niwe Mutabazi » (Jésus est le sauveur) et les Imbonerakure chantaient « Yesu niwe mugumyambanga » qui veut dire Jésus est un membre du parti au pouvoir.

Une personne agressée en commune et province Rumonge

En date du 27 août 2017, un représentant du parti RANAC en province Rumonge a été agressé physiquement par le chef de colline Mibanda accompagné des jeunes Imbonerakure de la zone Kizuka, commune et province Rumonge. Selon des sources sur place, il tenait une réunion avec les membres du parti. Les choses allaient dégénérer en conflit ouvert n'eût été l'intervention des éléments de la FDN en poste à Musave sur cette colline.

Patrouilles nocturnes au campus Mutanga, Mairie de Bujumbura

Les étudiants Imbonerakure de l'université du Burundi Campus Mutanga effectuent des patrouilles nocturnes à l'intérieur du campus frappant et malmenant leurs collègues non membres du parti CNDD-FDD. Des sources sur place font savoir qu'il y a un climat de tension causé par ces Imbonerakure. Ces militants du CNDD-FDD tabassent tout passant ainsi que leurs collègues qui rentrent la nuit en provenance surtout de la zone urbaine de Nyakabiga. Les mêmes sources donnent l'exemple d'un étudiant qui a été arrêté en date du 14 août 2017 en provenance de Nyakabiga et qui a été obligé de se déplacer à genoux depuis le Tropicana I jusqu'au Tropicana II. Ces derniers précisent que les plus visés sont ceux de la composante sociale Tutsi. Les Imbonerakure pointés du doigt sont Mertus Nsengiyumva de la faculté de Droit et qui est dans les organes représentant les étudiants, Pasteur Nkeshimana et Hermès tous de la faculté de psychologie au campus Kamenge mais résidant au campus Mutanga, le nommé Désiré Nimenya de la faculté de Droit Bac III, Obède de la faculté de Biologie Bac III et le prénommé Rubin de la faculté des sciences économiques et administratives qui, selon nos sources, coordonne ces actes liés au traitements inhumains et dégradants.

Une maison incendiée en commune Busoni, province Kirundo

En date du 13 août 2017, sur la colline Mukerwa, commune Busoni, province Kirundo, la maison de Salvator Sinabajije, âgé de 65 ans, a été incendiée par des Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, Salvator a cherché refuge au bureau de la zone Mukerwa. Il est accusé de sorcellerie.

Participation forcée aux travaux communautaires en province Cankuzo

En date du 19 août 2017, au stade de Cankuzo, Philippe Nduwayo, conseiller de l'administrateur communal et Rose Ntakamurenga ont tendu sur la RN13 une corde pour arrêter tout véhicule, moto et vélo qui passaient pour leur exiger d'abord de participer aux travaux communautaires de 8 heures à 10 heures. Aucun policier n'y était, c'était les deux autorités qui tenaient elles mêmes la corde.

Intimidation d'un citoyen en province Cankuzo

En date du 19 août 2017, un certain Barylar Bigirimana a été intimidé par Christophe Nyamiye, chef de zone Cankuzo, l'accusant d'irrégularité dans la province de Cankuzo parce qu'originaire de la province Kirundo. Selon des sources sur place, ce chef de zone a confisqué sa carte d'identité en l'intimant l'ordre de retourner dans sa province natale. Les mêmes sources indiquent que sur sa carte d'identité, il est mentionné qu'il est né en 1978 sur la

colline Kunama, commune Busoni, province Kirundo avec profession de cultivateur. Ce qui a vexé les natifs des provinces du nord qui étaient dans ces travaux. La carte d'identité lui a été remise quelques temps après. Selon la constitution de la République du Burundi en son article 33 stipule que « *Tous les citoyens burundais ont le droit de circuler et de s'établir librement n'importe où sur le territoire national, ainsi que de le quitter et d'y revenir* ».

Intimidation des personnes en commune et province Makamba

En date du 17 août 2017, deux retraités ex-FAB, Hashim Ndayizeye, Laurent, un handicapé et Fidèle Nduwayezu, ont été convoqués par le gouverneur de la province Makamba Gad Niyukuri sur information d'un jeune Imbonerakure Mrisho Bigirimana connu sous le sobriquet de Kimura. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'entretenir des relations avec des mouvements armés en entraînements militaires dans les pays limitrophes. Toutes ces personnes convoquées habitent le quartier Swahili du chef-lieu de la province Makamba. Elles vivent la peur au ventre suite à ces accusations gratuites. Selon les mêmes sources, cette pratique est devenue monnaie courante par le gouverneur Gad Niyukuri qui convoque et/ou arrête intempestivement des gens de l'opposition et des retraités ex-FAB pour les intimider.

Chasse à l'homme en commune Kayogoro, province Makamba

Depuis le 12 août 2017, le prénommé Claver, mécanicien, vit dans la clandestinité car il est recherché par des jeunes Imbonerakure l'accusant d'avoir diabolisé leur ligue. Le responsable de cette équipe des Imbonerakure est le prénommé Gilbert.

Une population malmenée en commune Ntega, province Kirundo

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 août 2017 indique que sur la colline Mariza, commune Ntega, province Kirundo, toute personne non membre du parti CNDD-FDD est malmenée par les administratifs et n'a pas droit aux documents administratif comme l'obtention des attestations ou actes de mariage. Les personnes non membres du parti CNDD-FDD sont aussi privées du droit d'acheter des biens dans des boutiques. A titre illustratif, en date du 10 août 2017, Jacqueline Miburo, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa s'est vue refuser par le président du parti CNDD-FDD en commune Ntega et des Imbonerakure d'acheter un kg d'huile de palme.

Des coups de feu entendus en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 28 août 2017, vers 20 heures, des coups de feu ont été entendus sur les collines Kigwati I et II, de la zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural. Selon nos sources, des militaires ont aperçu un groupe d'hommes armés et ont ouvert le feu sur eux les repoussant vers la réserve naturelle de Rukoko. L'information sur place indique que ces hommes armés étaient des Imbonerakure des collines Kigwati I et II. Les mêmes sources confirment qu'aucun dégât n'a été enregistré. Le matin du 30 août 2017, une fouille perquisition a été opérée par des militaires et policiers sur les deux collines. Un fusil de type R4 a été retrouvé derrière la maison du chef des Imbonerakure sur la colline Kigwati II, en même temps adjoint du président du comité mixte de sécurité sur les collines Kigwati I et II répondant au nom de Prosper Kwizera. Après cette fouille, Prosper Kwizera et Floribert

Nduwayo alias Bébé, aussi Imborerakure qui est en même temps veilleur à Buringa chez Joseph Nsabimana alias Ndomboro, ancien agent du SNR aujourd'hui détenu à la prison centrale de Mpimba, ont été arrêtés et conduits au cachot de police de la brigade de Gatumba, en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. L'information qui nous est parvenue indique que Floribert Nduwayo alias Bebé est cité parmi les gens qui ont participé à l'enterrement des corps dans une fosse commune à Rukoko. Le président du parti CNDD-FDD sur la colline Kigwati II et un Imbonerakure du nom d'Emmanuel Minani ont été arrêtés en date du 31 août 2017 puis conduits au cachot de la brigade de Gatumba. La même source sur place ajoute que le motif de leur arrestation est que le fusil saisi ne fait pas partie de ceux distribués aux jeunes Imbonerakure sur ces deux collines. Ce fusil a été amené par un Imbonerakure surnommé « Métallique» de la province Bubanza.

Une personne blessée en province Gitega

Dans la nuit du 28 au 29 août 2017, dans la ville de Gitega, Gérard Ndayisenga, responsable du SNR en province Muyinga a tiré au niveau de la poitrine sur un certain Emery Nsengiyuma, âgé de 28 ans. Il faisait partie d'un groupe de 5 personnes qui étaient en train de décharger un camion rempli d'engrais chimiques appartenant à un commerçant surnommé Ruvyogo. Ils étaient près du magasin Mutoyi situé au quartier Shatanya III où la famille de Gérard Ndayisenga résidait. Celui-ci les avait ordonnés de se coucher par terre et il a tiré sur Emery quand ce dernier a essayé de relever la tête pour voir leur agresseur. Ils l'ont immédiatement conduit à l'hôpital de Gitega en état critique. Quant à Gérard il est resté libre et affirmat qu'il s'être défendu contre des gens qui voulaient l'attaquer.

Huit personnes blessées en commune et province Ruyigi

En date du 7 août 2017, Reverien Manirakiza alias Kamoteri, un Imbonerakure du quartier Gasanda au chef-lieu de la province Ruyigi, a blessé à l'aide d'une machette huit personnes dont cinq policiers. Selon des sources sur place, cet'incident serait dû au refus d'exécuter un ordre de cet Imbonerakure qui les demandait d'aller éteindre un feu de brousse qui s'était déclarée sur la colline Mpungwe. Selon une information qui nous est parvenue, Kamoteri a réussi à s'évader au moment où il était alité à l'hôpital de Ruyigi en date du 6 septembre 2017.

JUILLET 2017

Deux personnes blessées et une autre arrêtée en zone urbaine de Kanyosha, Mairie de Bujumbura

En date du 24 juillet 2017, vers 23 heures, le ménage de Tharcisse Bangirinama, membre du parti SAHWANYA FRODEBU a été attaqué par un groupe des Imbonerakure munis de machettes et de matraques en zone urbaine de Kanyosha, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Alexis Habonimana et Jean Claude Nsengiyumva ont été blessés aux bras et à la tête lorsqu'ils tentaient de se défendre. Ces Imbonerakure étaient à la recherche de Chadrack Niyonkuru, frère de Jean Claude et Alexis. Ces deux jeunes blessés ont été évacués dans l'un des hôpitaux de la Marie de Bujumbura tandis que Tharcisse Bigirimana a été arrêté et conduit à la prison centrale de Mpimba. Ce dernier est accusé d'avoir accompagné son fils au

Rwanda et d'avoir participé aux manifestations contre le 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Une personne blessée en zone urbaine de Kanyosha, Mairie de Bujumbura

Dans la nuit du 26 juillet 2017, vers 21 heures, un surnommé None, membre du FNL aile d'Agathon Rwasa a été retrouvé gisant sur le sol entrain de saigner au quartier Busoro, zone urbaine de Kanyosha, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Des sources sur place indiquent que None a été blessée par des personnes vêtues de longs manteaux munis de machettes et de gourdins. Des jeunes Imbonerakura du quartier Busoro sont pointés du doigt par les habitants de la localité comme étant les auteurs de ces bavures. Les mêmes habitants ajoutent que ces Imbonerakure font des patrouilles nocturnes dans le but de voler ou violenter toute personne à leur passage.

Intimidations par des policiers en province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 juillet 2017 indique que des passants sont torturés par des policiers sur une route du quartier Bushaza en province de Kirundo sur laquelle habite le président du parti CNDD-FDD au niveau provincial et le procureur. Selon des sources sur place, chaque soir, ces policiers qui gardent ces deux autorités arrêtent et tabassent tous les passants en leurs disant qu'ils sont en train de les espionner pour revenir les attaquer avec des rebelles.

En date du 5 juillet 2017, Niyongabo et Ndizeye, tous chauffeurs ont été arrêtés et traumatisés alors qu'ils venaient de faire rentrer leur collègue à Mutwenzi. La somme de 180 000 fbu a été volée par ces policiers en présence du représentant du parti CNDD-FDD au niveau provincial. A chaque fois, la population entend des bruits des personnes arrêtées mais il est difficile de les identifier car les gens ont peur de sortir de leur maison.

Actes d'intimidation d'une autorité locale en province Cankuzo

En date du 22 juillet 2017, au stade de Cankuzo, après les travaux de développement communautaire, Christophe Nyamiye, chef de zone Cankuzo, a intimidé les gens qui n'ont pas participé à ces travaux, leur disant qu'il va en finir avec eux en ces termes : « nukubakorerako ». Selon des sources sur place, la faible participation est due au fait que ces travaux communautaires sont confondus à ceux du parti CNDD-FDD au pouvoir. Tous les cadres de ce parti jusqu'aux jeunes Imbonerakure avaient organisé une ouverture de la permanence de ce parti sur la colline et zone Shinge, commune Kigamba, province Cankuzo avant de continuer leur trajet vers la colline Rujungu de la même zone frontalière avec la Tanzanie où ils ont fait une marche manifestation de soutien au président Pierre Nkurunziza pour avoir effectué une visite en Tanzanie en date du 20 juillet 2017. Selon des sources sur place, des Imbonerakure de toutes les communes étaient présents sur cette colline.

Intimidation des Imbonerakure en province Cankuzo

En date du 27 juillet 2017, un motard du nom d'Igiraneza, alias Kiwi, a été intimidé par un certain Anicet, président de la ligue des jeunes Imbonerakure au niveau provincial l'accusant de déplacer les ennemis du pays. Selon des sources sur place, ce motard a déplacé du chef-

lieu de la province Cankuzo vers toutes les communes, deux femmes journalistes de la VOA, à la recherche des informations.

Des entrainements paramilitaires des Imbonerakure en commune Mwakiro, province Muyinga

Des entrainements paramilitaires des jeunes Imbonerakure sont organisés sur 3 collines de la zone et commune Mwakiro en province Muyinga. Ils sont encadrés par le chef de zone Mwakiro surnommé Kajisho, les habitants des environs disent craindre pour leur sécurité. Kimbwigwa, Muyange et Mutombwe sont les trois collines où se déroulent ces entraînements, selon des sources sur place. La population affirme qu'elle a commencé à constater la présence d'Imbonerakure dans le boisement domaniale d'eucalyptus en date du 26 juillet 2017 en pleine journée. Cela inquiète les habitants de la localité parce qu'au mois de juin, un homme a été tué dans les environs et 2 Imbonerakure ont été arrêtés. Aucune enquête n'a été diligentée. Les habitants des trois collines demandent l'arrêt de ces entraînements paramilitaires.

Des entrainements paramilitaires en province Karusi

En date du 27 juillet 2017, sur la colline Kiranda, zone et commune Bugenyuzi, province Karusi, une équipe d'Imbonerakure d'environs 50 jeunes a été signalée en train de faire des exercices militaires sur cette colline. Selon des sources sur place, ces formations sont encadrées par un démobilisé du CNDD-FDD connu sous le nom de Faustin Manirakiza. Au cours de ces entrainements, ils scandaient les slogans injuriant les opposants du 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Privation de liberté de mouvement et entrainements paramilitaires en province Kirundo

Une information parvenue a notre rédaction en date du 23 juillet 2017 indique que depuis le mois de juin 2017, la population de Kirundo en général, les fonctionnaires et les commerçants en particulier, ont été interdits de faire du sport sur les collines historiquement connus de Shinge et Rugero. Selon des sources sur place, tous les week-ends, la police, les Imbonerakure et les autorités provinciales barrent tous les chemins. Les mêmes sources précisent que sur ces collines Shinge et Rugero, des entrainements et démonstrations de grenades et de fusils sont effectués par des Imbonerakure souvent la nuit et finissent le jour suivant vers 11 heures.

Une personne blessée en commune Rugombo, province Cibitoke

Dans la nuit du 20 au 21 juillet 2017, des jeunes Imbonerakure en rondes nocturnes ont blessé par machettes Serges Nibizi sur la colline Mparambo I, commune Rugombo, province Cibitoke. Selon nos sources, la victime allait puiser de l'eau.

Manifestation des Imbonerakure dans la province de Muramvya

En date du 15 juillet 2017, les Imbonerakure provenant de toutes les communes de la province de Muramvya se sont réunis au chef-lieu de la province pour manifester publiquement contre les opposants au pouvoir. Ils ont entonné des chansons qui dénigrent les gens de l'opposition et aussi des chants à la gloire du parti CNDD-FDD et du Président Pierre Nkurunziza en scandant qu'il doit briguer un 4ème mandat. Sur leur banderole, il était écrit « Twebwe Imbonerakure zo muri komine Muramvya, haduga, hamanuka, hanyerera kirazira kurekura

ico wafashe » (Nous les Imbonerakure de la commune Muramvya, qu'il neige ou qu'il pleuve, on ne lâchera jamais le pouvoir).

Menaces des Imbonerakure envers la population en commune Rango, province Kayanza

En date du 8 juillet 2017, sur la colline et commune Rango province Kayanza, Patrice Mpawenimana chef des Imbonerakure de cette colline en compagnie des représentants du parti CNDD-FDD de cette commune ont tenu une réunion à l'intention de la population de la localité. Ils les ont avertis que toute personne qui sera attrapé en train d'écouter l'émission Humura de la RPA sera sanctionnée par paiement d'une amende de 50 000 fbu.

Des personnes malmenées par des Imbonerakure en province Makamba

Une information parvenue à notre rédaction en date du 16 juillet 2017 indique que des filles et des femmes présumées prostituées ont été malmenées par des jeunes du parti CNDD-FDD en commune et province Makamba. Le coup d'envoi a été donné en date du 12 juillet 2017 par Japhet Ntungwanayo, administrateur de la commune Makamba. Il a intimé l'ordre aux Imbonerakure de mener des fouilles perquisitions. Lors de cette fouille, ces jeunes du CNDD-FDD ont arrêté 14 femmes et une trentaine de jeunes garçons. Des Imbonerakure tabassent toute femme ou fille présumée prostituée rencontrée. A la tête de ce groupe d'Imbonerakure figure Fwadi, Shabani et un certain Mrisho connu sous le sobriquet de Kimura.

Des contributions forcées en commune Musongati, province Rutana

En date du 4 juillet 2017, des contributions forcées ont été signalées sur la colline Ngoma, commune Musongati, province Rutana. Selon des sources sur place, le responsable du parti CNDD-FDD en zone Ngoma du nom de Gérard Nibigira en collaboration avec les jeunes Imbonerakure fait une collecte d'une somme de 3 000 fbu par ménage et par kiosque. Selon la même source, cette somme va servir à une fête du parti CNDD-FDD sans toutefois préciser de quelle fête il s'agit.

Des entraînements paramilitaires signalés en province Makamba.

En date du 8 juillet 2017, sur les collines Nyabutare et Kabo de la commune Nyanza-Lac, deux pelotons de jeunes Imbonerakure ont sillonné dans cette localité avec des jumelles. Selon certains administratifs, des entraîneurs sont originaires de la province Cibitoke. Ces administratifs disent que ces entraînements se sont intensifiés après des réunions de sécurité tenues à Nyanza-Lac faisant état de la présence des rebelles en République Unie de Tanzanie et en RDC, prêts à attaquer le pays .

Les communes qui prennent le devant sont Makamba et Nyanza-lac. Sur la colline Gatabo en commune Kayogoro, des entraînements paramilitaires se font tous les samedis matin. En date du 8 juillet 2017, des dizaines de jeunes Imbonerakure ont sillonné toute la zone scandant des slogans hostiles à l'opposition en ces termes : « Petero Nkurunziza tuzogutora twongere tugutore, injavyi zitazogutora nazo tuzereke ayo tweretse Niyombare! Niyombare muduhe tumurye! » (Pierre Nkurunziza, nous allons l'élire et le réélire, les fauteurs de trouble qui ne vont pas t'élire on va leur montrer ce que nous avons montré à Niyombare! Donnez-nous Niyombare pour qu'on le tue!).

Des contributions forcées en province Makamba

Le mois de juillet 2017 a été une période dure pour les fonctionnaires de cette province suite à la collecte des contributions obligatoires au développement communautaire. En effet, le mois de juin a été caractérisé par une large sensibilisation pour une contribution obligatoire mensuelle de 5 000 fbu pour tous les fonctionnaires tant publics que privés et cela continuera jusqu'en décembre 2018. Les directeurs des écoles qui exécutent cette collecte sont en train de faire circuler la liste de contribution dans toutes les communes.

En date du 5 juillet 2017, le conseiller provincial, Gérard Hakizimana a fait une descente pour évaluer le travail dans la commune de Nyanza-lac. Les directeurs des écoles qui exécutent cette collecte sont en train de faire une circulaire de contribution dans toutes les communes. Au Lycée communal qui dispose beaucoup de professeurs, 4 sur 35 auraient déjà exécuté cette mesure comme le précise le secrétaire de ce Lycée.

IV. AUTRES FAITS RAPPORTES SEPTEMBRE 2017

Attaque des hommes armés de pistolet en province Gitega

En date du 27 septembre 2017, un groupe de personnes armées de fusils de type pistolet a attaqué le domicile du substitut du procureur en province Gitega, Thérèse Niyongabo au quartier Nyabututsi de la ville de Gitega. Les sources sur place disent que ces malfaiteurs à bord d'une voiture de couleur noire non immatriculée, ont fait irruption dans la maison de Thérèse Niyongabo et ont intimé l'ordre de les donner de l'argent. Une somme de plus de 300 000 fbu, un ordinateur portable, un poste de radio, deux téléphones portables ainsi que différents documents de service ont été volés. A part le matériel volé, ces informations disent que personne n'a été tué ou blessé par ces malfaiteurs.

Trafic d'enfants en province Rutana

En date du 27 septembre 2017, sur la colline Mabawe, zone Shanga, commune Musongati, province Rutana, 8 enfants ont été enlevés et attrapés en commune de Bukemba lorsqu'ils allaient en Tanzanie, selon des sources sur place. Ces derniers disent que c'est Abel, âgé de 37 ans qui leur ont dit qu'il va les chercher du travail en Tanzanie. Abel a été arrêté par la police de poste de police de Musongati et l'a conduit au cachot de poste de police de Musongati.

En date du 28 septembre 2017, en commune Musongati, province Rutana, on a recensé plus de 10 enfants qui ont été attrapé en commune de Bukemba lorsqu'ils allaient en Tanzanie pour chercher du travail.

Rapatriement forcé en province Cankuzo

En date du 27 septembre 2017, dans une réunion des chefs de services, Jothan Nikora, sous commissaire chargé des postes de migration en province Cankuzo a fait savoir que sur les 118 burundais rapatriés via le poste de migration de Gasenyi II, sur la colline Mburi, zone Camazi, commune Gisagara, il ne reste que 65 individus qui n'ont pas où aller. Ce sont surtout des enfants et leurs mères, les autres se sont volatilisés un à un, on ne sait pas s'ils sont rentrés

chez eux ou retournés en Tanzanie ou s'ils ont demandé l'hébergement dans les ménages de ce petit centre de Gasenyi, précise-t-il dans l'intention de demander l'autorité provinciale de faciliter les 65 qui restent à regagner leurs domiciles. Le Gouverneur de la province Cankuzo, Désire Njiji, avec un ton dur a prononcé des mots de haine en ces termes : «il faut les frapper fort, qu'est-ce qu'ils ont fui ? Comment sont-ils arrivés dans le pays ? Il faut les tabasser, celui qui veut, peut retourner chez lui ou en Tanzanie,...». Le sous commissaire a ajouté : « ces gens ont été fouettés du côté de la Tanzanie et embarqués dans les camions par force. Beaucoup de participants ont critiqué ces propos d'accueil avec haine envers ces rapatriés.

Prolifération d'armes légères et de petits calibres en commune et province Bururi

En date du 26 septembre 2017, vers 17 heures, une grenade a explosé tout près du stade de Kabuye en commune Bururi. Selon des sources sur place, aucun dégât humain et matériels n'à été constaté. La même source indique qu'il y a une prolifération d'armes légères et de petits calibres et qu'il y aurait eu une distribution d'armes par le SNR en province Bururi.

Dans la matinée du 27 septembre 2017, sur la colline Burunda, commune et province Bururi, 3 fusils de type kalachnikov cachés ont été retrouvés. L'information reçue de la part de l'administration indique que ce sont des malfaiteurs qui les auraient cachés pour commettre des forfaits pendant la nuit.

Comparution de dix huit militaires ex-FAB à la Cour d'Appel de Ngozi

En date du 29 septembre 2017, dix-huit militaires poursuivis dans l'affaire de l'attaque contre le camp militaire de Mukoni en province Muyinga au mois de janvier 2017, ont comparu devant la Cour d'Appel de Ngozi, cette fois-ci assistés de leur conseil, désigné et appuyé par le PNUD dans le projet d'aide légale du ministère de la justice. Après une audience qui a durée peu de temps, l'affaire a été fixée pour le 12 octobre 2017.

Suspension des activités d'une ASBL en commune et province Rumonge

En date du 30 septembre 2017, le gouverneur de la province Rumonge, Juvénal Bigirimana, a suspendu les activités de l'association « NIHAGACIRO » composée de 2 700 femmes dont la majorité est des veuves et des divorcées. Ces dernières préparaient des repas pour les pêcheurs et venaient de bénéficier d'un financement de l'ambassade de France au Burundi. Cette suspension serait liée au discours de l'ambassadeur, Laurent Delahousse, lors du lancement officiel du projet disant que leur financement ne passe plus par le gouvernement burundais mais est dirigé directement aux bénéficiaires.

Une personne tombée dans une embuscade des jeunes Imbonerakure en commune Buhiga province Karusi

En date du 20 septembre 2017, vers 19 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karusi, une femme commerçante du nom de Nzeyimana est tombée dans une embuscade de 3 jeunes Imbonerakure Kiki, Jean et Ncuti lorsqu'elle rentrait du marché. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure l'ont pris son argent équivalent à 3 millions de fbu.

Un d'entre ces Imbonerakure a été reconnu, ce qui a poussé à la police de les arrêter le lendemain avant d'être conduits au cachot de la police de Buhiga.

Quatre personnes blessées en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 22 septembre 2017, au chef lieu de la commune Rusaka, province Mwaro, une grenade a été lancée par une personne non identifiée devant une boutique d'Alexis Bigirimana alias Ousama faisant blesser 4 personnes dont Serges Sindayihebura, Jean Claude Habonimana, David Ntahonkuriye, tous membres du parti CNDD-FDD et un policier du nom de Ferdinand Bakundumuhari. Selon des sources sur place, Bakundumuhari collaborait beaucoup avec les Imbonerakure. Les militaires et la police ont fait une fouille perquisition le matin du 23 septembre 2017, mais aucune armée n'a été trouvée.

Persécution d'une famille d'un membre du parti MSD détenu à la prison centrale de Mpimba

En date du 19 septembre 2017, le nommé Dieudonné Ndikumasabo, résidant en zone urbaine de Kinindo, commune Muha, Mairie de Bujumbura et responsable du Gym et natation à la King's conférence center a été enlevé par des policiers au moment où il se trouvait à la prison centrale de Mpimba en visite de ses proches, selon des sources sur place. Dieudonné Ndikumasabo était en possession d'une somme de 400 000 fbu et a été accusé de ravitailler les détenus poursuivis pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et participation aux mouvements insurrectionnels. Les mêmes sources ajoutent que la somme que Dieudonné Ndikumasaba avait en sa possession était destinée pour la préparation de son mariage prévue en date du 4 novembre 2017. Dieudonné Ndikumasabo est le beau-frère de Nathal Ndayongeje, membre influent du parti MSD (Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie) incarcéré depuis le 8 mars 2014 et le frère de l'épouse de Nathal Ndayongenje, Niyonzima Godeberthe, elle aussi arrêtée comme son mari. C'est une forme de persécution à l'égard des personnes détenues et de leurs familles. Il a été relâché en date du 21 septembre 2017 mais son argent ne lui a pas été remis.

Détournement d'une aide en province Kirundo

En date du 20 septembre 2017, une aide de riz et de houes distribuée par l'Ombusman Edouard Nduwimana à Rusarasi, commune Busoni, province Kirundo destinée aux nouveaux rapatriés et vulnérables a été donnée aux Imbonerakure. Selon des sources sur place, chaque famille devrait bénéficier 25 kg de haricots mais a reçu 10 kg seulement. La distribution de ces vivres a été faite par le conseiller technique de l'administrateur communal de Busoni du nom de Jean Kabaka et l'administrateur communal Marie Claudine Hashazinka.

Attaque des bureaux de l'OHCDH en zone urbaine de Rohero, Mairie de Bujumbura

En date du 13 septembre 2017, un groupe armé a fait irruption dans les bureaux de l'OCDH au Burundi avant de prendre en otage les agents de sécurité de la société PSG au quartier INSS, avenue Makamba, zone urbaine de Rohero, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, les malfaiteurs avaient des clés préfabriquées. Le porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye a indiqué que la police n'a pas été informée de cette attaque tandis-que le Procureur Général de la République, Sylvestre Nyandwi a confirmé que cette attaque a été menée par six

personnes dont une armée de fusil en date du 14 septembre 2017. Il a ajouté que les enquêtes sont en cours.

Incendie d'un marché en province Gitega

En date du 16 septembre 2017, un incendie a ravagé le marché de Giheta en province Gitega. La moitié du marché est partie en fumée et l'autre a été sauvée par un camion extincteur. L'origine de l'incendie est inconnue mais des sources sur place disent que l'incendie serait venu d'un kiosque proche du marché.

Des armes retrouvées en commune Mugamba, province Bururi

En date du 15 septembre 2017, sur les collines Gakaranka et Mukike, zone Nyagasasa commune Mugamba, province Bururi, 3 fusils de type Kalachnikov, 3 grenades, 255 cartouches, une baïonnette et un pantalon militaire ont été retrouvés par des militaires en patrouille dans un boisement. Selon des sources sur place, les militaires auraient reçus des informations disant qu'il y avait des entrainements paramilitaires qui se faisaient dans cette localité mais personne n'a été appréhendé. Ces mêmes sources ajoutent qu'un fusil avait été découvert en date du 14 septembre 2017 sur la colline Kiroha, zone Gisarenda, commune Matana, province Bururi. Selon la population de la commune Mugamba et Matana, c'est un montage pour arrêter des personnes sans motif valable.

Attaque d'un ménage en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Dans la nuit du 14 septembre 2017, vers 23 heures, au quartier appelé Darfour, sur la colline Maramvya 15^{éme} transversale, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, un vieillard du nom de Pierre Rurakengereza a été attaqué par un groupe des Imbonerakure dirigé par Nshimirimana alias Shimwe. Selon nos sources, la victime avait vendu sa parcelle et ces Imbonerakure lui ont volé tout son argent. Ces Imbonerakure ont intimé l'ordre à Rurakengereza de ne rien dire sous peine d'être exécuté. Le lendemain matin, Pierre Rurakengereza est allé se plaindre au chef de zone Maramvya du nom de Moise Bucumi mais ces Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

Simulation d'un suicide au cachot de police de Rumonge

En date du 7 septembre 2017, Domitien Nyabenda, agent policier matricule APN 18968, a été retrouvé mort dans sa cellule. Selon des sources sur place, Domitien Nyabenda avait été arrêté après tentative d'assassinat contre le procureur de la République à Rumonge, Donathe Niyonsaba et un opérateur économique du nom d'Ildéphonse Ntirandekura. Selon la famille de la victime, un flou plane sur la mort de Domitien qualifié par la police de suicide car elle ne comprend pas où est venu la moustiquaire et les bidons utilisés. En plus, cette famille n'a pas vu le testament écrit par la victime avant de se suicider comme l'a annoncé le gouverneur de la province Rumonge au cours d'un petit discours adressé à la population devant le cachot de police. Certaines sources recueillies indiquent que ce policier faisait partie d'un réseau de criminels et avait commencé à citer certains d'entre eux. Ces sources ajoutent que Domitien aurait été tué par le SNR pour effacer toute trace. La victime allait comparaitre en date du 7 septembre 2017 dans un dossier de Flagrance.

AOUT 2017

Une personne blessée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

En date du 20 août 2017, vers 20 heures, de retour du transport d'un passager à Murunga, Bertrand Nshimirimana, un motard de la colline Nyamugari, zone Nkankina, commune Mugongo-Manga a été blessé par machette au niveau de la hanche par un Imbonerakure du nom d'Egide Nkurunziza de la colline Murunga, zone Jenda, commune Mugongo-Manga. Selon nos sources, cet Imbonerakure a barricadé la route avec des pierres en voulant voler de l'argent à ce motard. Celui-ci a crié au secours. La police est intervenue et a appréhendé cet Imbonerakure vers 3 heures du 21 août 2017. La police l'a arrêté et l'a conduit au cachot de poste de police de Rwibaga, selon les mêmes sources.

Une personne blessée en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 24 août 2017, vers 21 heures, sur la colline Munyika II, commune Rugombo, province Cibitoke, Belyse Niyonsaba, âgée de 25 ans et membre du parti CNDD- FDD a été blessée par machette par son ex-mari Ezéchiel Niyonkuru, âgé de 24 ans et membre de ce même parti.

Une maison des rapatriés détruite en commune Vugizo, province Makamba

En date du 24 août 2017, sur la colline Rurambira de la zone Gishiha, commune Vugizo, province Makamba, une prénommée Sophie et ses trois enfants ont trouvé leur maison détruite par des inconnus de retour de la Tanzanie où ils s'étaient réfugiés. Ils sont pour le moment hébergés par des voisins où ils vivent dans des conditions difficiles.

Une personne blessée en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 24 août 2017, Pascasie Kabagema, âgée d'une soixantaine d'années a failli être tuée, sur la colline Mparambo, commune Rugombo de la province Cibitoke. Les sources sur place font savoir qu'elle a été blessée à coups de machette par un groupe de 5 personnes qui l'ont dépouillé de tout son argent ainsi que son vélo. Les malfaiteurs n'ont pas été identifiés car ils ont pris le large après le forfait, continuent nos sources. La victime a été évacuée vers l'hôpital pour bénéficier des soins.

Une fosse commune retrouvée en commune Gisozi, province Mwaro

En date du 23 août 2017, vers 14 heures, un groupe de la CVR de Mwaro et celui de Bujumbura a découvert une fosse commune sur la colline Nyamiyaga, zone et commune Gisozi, province Mwaro. Selon des sources sur place, cette fosse commune contiendrait des victimes de la crise de 1972.

Six personnes blessées en commune et province Gitega

En date du 19 août 2017, vers 22 heures, six personnes ont été blessées dont une gravement touchée, dans un bistrot du centre urbain de Gitega nommé « Butezi Bar » quand une grenade a explosé au sein des clients qui prenaient un verre. Cette grenade aurait explosé à partir de la parcelle voisine. Les six personnes ont été conduites à l'hôpital régional de Gitega pour les premiers soins. Les mobiles de cette attaque ne sont pas encore connus, mais certains pensent

à une jalousie parce que ce bistrot était très fréquenté. La police de Gitega n'a pas identifié les auteurs de cette attaque suite à l'obscurité, a-t-elle indiqué. Un veilleur de cette parcelle voisine a été arrêté et incarcéré dans le cachot de la police à Gitega pour des raisons d'enquêtes.

Explosion de grenade en province Cankuzo

Le soir du 16 août 2017, sur la sous colline Rusange, colline Ruramba, commune Gisagara, province Cankuzo, une grenade a été lancée chez Norbert Havyarimana, enseignant de la composante sociale tutsi. Selon les informations reçues de l'un de ses voisins, cette grenade visait la destruction de ses biens. Sa moto a été endommagée. L'auteur n'est pas encore connu.

Une grenade lancée en commune et province Ngozi

Dans la nuit du 20 au 21 août 2017, une grenade a été lancée par des gens non identifiés dans une habitation du quartier Kinyami de la ville de Ngozi. Aucun dégât humain n'a été signalé. Ce ménage est le voisin du responsable du SNR en province de Ngozi.

Attaque armée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 15 août 2017, vers 20 heures, sur la RN 5, entre la 5ème et la 6ème transversale, en commune Gihanga, province Bubanza, le véhicule du gouverneur de la province de Bubanza, Tharcisse Niyongabo a été attaqué par des hommes armés non identifiés lorsqu'il rentrait d'une réunion de sécurité. Selon nos sources, ces hommes ont pris le large vers la forêt de Rukoko après un bref échange de tirs avec les policiers qui assuraient sa garde. Aucun dégât n'a été enregistré.

Deux enfants blessés en commune Buhiga, province Karusi

L'information parvenue à notre rédaction en date du 13 août 2017 indique que sur la colline Kigoma, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karusi, un garçon de 11 ans du nom d'Arsène a trouvé une grenade sous un avocatier d'un certain Saidi et l'a amenée à la maison. Le lendemain, il l'a dégoupillée et l'a fortement touché au niveau du ventre et un autre garçon qui était avec lui a été touché au niveau de la tête. Les deux ont été hospitalisés à l'hôpital Karusi.

Une personne blessée en commune Kabarore, province Kayanza

En date du 19 août 2017, sur la colline Rukere, commune Kabarore, province Kayanza, un certain Alexis fils de Mbirigi a été blessé par des balles tirées par un policier prénommé Clément qui a pris la fuite après ce forfait. Il l'accusait de revenir du Rwanda. Le policier a été arrêté mais le lieu de sa détention est resté inconnu. Alexis a été hospitalisé à l'hôpital de Kayanza.

Quatre personnes blessées en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 20 août 2017, en zone et commune Rusaka, précisément au chef-lieu de la dite commune, une grenade a été lancée par une personne non identifié vers 20 heures. Selon le commissaire provincial de police à Mwaro, des coups de fusils s'en sont suivis provenant d'un

policier qui a tiré en l'air. Les personnes blessées par cette grenade sont Patience, âgé de 35 ans, Berahino, âgé d'environ 50 ans, ainsi que Sylvère, âgé d'environ 40 ans, fracturé, selon les sources sur place.

Seize personnes victime de rafle en zone urbaine de Buyenzi, Mairie de Bujumbura

En date 11 août 2017, vers 10 heures, seize personnes ont été embarquées par des policiers à bord d'un pick-up immatriculé A 277 APN en zone urbaine de Buyenzi, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, elles ont été conduites vers une destination inconnue.

Une personne blessée en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 8 août 2017, vers 2 heures du matin, une vielle maman du nom d'Alimasi Mwajuma, a été blessée par balle à l'aide d'un pistolet tirée par une personne non identifiée à travers la fenêtre de sa chambre à coucher en zone urbaine de Cibitoke, $11^{\text{ème}}$ avenue n°120, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, des conflits fonciers avec ces neveux seraient derrière cette tentative d'assassinat.

Vingt et une personnes blessées en commune et province Rumonge

En date du 3 août 2017, vingt et une personnes ont été blessées dans des échauffourées entre détenus de la prison centrale de Rumonge. Parmi les blessés figure le Colonel Adrien Kadende, ex-FAB, blessé par balle au niveau des reins tirée par un policier surnommé Mayaya dans la prison centrale de Rumonge, lors des échauffourées entre les détenus proches et les détenus opposés au pouvoir CNDD-FDD. Selon des sources sur place, cette bagarre est due à la mauvaise distribution des vivres. Détenu à la prison centrale de Rumonge depuis septembre 2016, le colonel Kadende est accusé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et n'était pas parmi de ceux qui se bagarraient. Etant dans un état critique, il a été transféré à l'hôpital militaire de Kamenge pour bénéficier des soins malheureusement il a été conduit manu militari à la prison centrale de Mpimba. L'information qui nous est parvenue indique que le Colonel Adrien Kadende n'a pas été opéré pour lui enlever une balle qui se trouve au niveau des reins.

Une personne blessée en commune Mugina, province Cibitoke

Dans la nuit du 28 août 2017, sur la colline Nyempundu, zone Nyamakarabo, commune Mugina, province Cibitoke, Bonith Habonimana a été grièvement blessé à coups de machettes par des Imbonerakure. Selon nos sources, la victime a été dépouillée d'une somme de 600 mille fbu.

Surveillance de l'endroit retrouvé des parties des corps sans vie en commune Rugombo, province Cibitoke

Depuis le 21 août 2017, l'endroit où se trouvait les parties des corps sans vie en haut de la rivière Ruhwa est surveillé de loin par des jeunes Imbonerakure. Selon nos sources, même du côté du Rwanda personne ne voulait pas approcher ces corps et les deux pays ne s'entendaient pas sur l'origine de ces corps. Ces derniers continuaient à arriver dans la rivière Ruhwa en

commune Rugombo, province Cibitoke en haut du poste de contrôle douanier commun entre le Rwanda et le Burundi.

JUILLET 2017

Une personne blessée en commune Muha, Mairie de Bujumbura

Dans la nuit du 23 au 24 juillet 2017, Egide Niyonsaba alias Mutegetsi, représentant du syndicat CONAPES en province de Rumonge et enseignant au Lycée Iteba dans la ville de Rumonge a été blessé à coups de machette par des personnes non identifiées tout près de son domicile en zone urbaine de Kanyosha, commune Muha, Mairie de Bujumbura. En date du 28 juillet 2017, les enseignants membres du syndicat CONAPES ont tenu une assemblée générale et ont demandé des enquêtes pour qu'une lumière soit faite sur la tentative d'assassinat d'Egide Niyonsaba

Tentative d'assassinat en province Kirundo

Dans la nuit du 27 juillet 2017, un groupe non identifié a lancé une grenade chez Ruvugo, âgé de 45 ans, membre du parti CNDD-FDD de la colline Kibonde, zone Gisenyi, province Kirundo. Selon des sources sur place, il a été accusé de sorcellerie. Les mêmes sources précisent que deux co-habitants, tous du nom de Butera, ont été emprisonnes pour des raisons d'enquêtes au cachot en commune Busoni, province Kirundo.

Une grenade trouvée en commune et province Cankuzo

En date du 22 juillet 2017, sur la colline Karago, zone Minyare, commune et province Cankuzo, une grenade a été trouvée dans la brousse, selon Toyi Gabriel, responsable provincial de la commission nationale de lutte contre les armes legères et de petits calibres. Cette information a été confirmée par le procureur Leonard Sindayigaya dans la réunion des chefs de services au cabinet du Gouverneur.

Une personne blessée en commune Bukirasazi, province Gitega

Dans la nuit du 29 juillet au 30 juillet 2017, vers 1 heure du matin, sur la colline Kibuye, commune Bukirasazi, province Gitega, une grenade a été lancée dans une famille d'un ex-FAB, Gahungu Pascal alias Kirosi. Selon des informations sur place, il s'agissait d'un groupe de malfaiteurs. Lors de cette attaque, le chef de ménage a été blessé et a été admis à l'hôpital de Kibuye pour les premiers soins. Les mobiles de cette attaque n'ont pas été connus et personne parmi ces malfaiteurs n'a été appréhendé.

Fouille perquisition en commune Kibago, province Makamba

En date du 20 juillet 2017, une fouille perquisition sans mandat a été opérée chez Jean Bosco Ntakirutimana, ex-FAB sur la colline et commune Kibago, province Makamba. La police n'a rien trouvé de compromettant et a voulu embarquer de force ce retraité n'eut été la résistance des voisins. Jean Bosco avait été blanchi par la Cour d'appel de Bururi pour participation aux mouvements armés.

Deux personnes blessées poignardées en commune et province Rumonge

Dans la nuit du 16 au 17 juillet 2017, une veuve nommée Baratakanwa, âgée de 60 ans et son fils, âgé de 24 ans, ont été blessés à coups de poignard par des personnes non identifiées sur la colline Karonke, zone Minago, commune et province Rumonge. Les conflits fonciers seraient à l'origine de cet acte ignoble. Ils ont été évacués dans un hôpital de la localité.

Découverte de deux fosses communes en province Makamba

En date du 20 juillet 2017, deux fosses communes ont été découvertes en province Makamba, l'une au chef-lieu de la commune Mabanda et l'autre sur la colline Karonge en commune Makamba. Le gouverneur de province Makamba, Gad Niyukuri a évoqué l'existence de plusieurs fosses communes dans sa province. Il a ajouté que celle de Mabanda contenait plus de 100 cadavres.

Tentative d'assassinat en commune, province Mwaro

En date du 23 juillet 2017, Vers 16 heures, Thomas Ntunzwenimana, chauffeur du véhicule de type ISUZU, rempli de charbon a été arrêté par un policier du nom de Niyonkuru, affecté au poste de police de la commune Gisozi. Selon des sources sur place, l'incident s'est passé sur la RN7, colline Musimbwe, zone Nyakararo, commune Gisozi, province Mwaro. Ce policier a demandé au chauffeur de le déplacer mais ce dernier a refusé faute de place. Le chauffeur a démarré son véhicule puis le policier a tiré sur les pneus et le véhicule s'est arrêté. Le commissaire provincial s'est rendu sur le lieu pour faire le constat et a mis le policier au cachot du poste de police situé au chef-lieu de la commune Gisozi. Le chauffeur réclamait les documents de son véhicule saisis par le commissaire, afin de continuer son travail, mais il n'a pas été pas rétabli dans ses droits.

Trois policiers blessés dans une attaque à la grenade en zone urbaine de Bwiza, Mairie de Bujumbura

Dans la nuit du 11 juillet 2017, des personnes inconnues à bord d'un pick-up ont lancé une grenade au quartier Bwiza de la commune Mukaza en Mairie de Bujumbura, selon des sources sur place. Juste après cette attaque, le porte-parole de la police Pierre Nkurikiye a déclaré que des terroristes à bord d'une camionnette ont lancé une grenade près de la zone Bwiza, vers 21 heures faisant trois blessés tous des policiers. Les auteurs de cette attaque n'ont pas été identifiés.

Au moins dix personnes blessées en zone urbaine de Bwiza, Marie de Bujumbura

En date du 16 juillet 2017, une grenade a été lancée dans un bar communément appelé «Kubajandarume » situé à la 2^{ème} avenue en zone urbaine de Bwiza, Mairie de Bujumbura faisant 7 blessées dont un cas grave. Le porte-parole de la police Pierre Nkurikiye a confirmé les faits indiquant que des enquêtes sont en cours.

Neuf ménages incendiés en commune Buganda, province Cibitoke

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 juillet 2017 indique que depuis la date du 7 juillet 2017, neuf ménages ont été incendiés sur la colline et zone Ndava, commune

Buganda, province Cibitoke. Les propriétaires des maisons incendiées sont Elias Ndabarushimana, Yacine Nkorerimana, Jean Claude Nitanga, Nibaruta, Anatole Minani, Fidele Nizigiyimana, Isaac Hatungimana, Kangoye et Joseph Iritonda. Selon nos sources, le prénommé Christophe a été incarcéré à la brigade de Buganda pour des raisons d'enquêtes.

Deux personnes expulsées en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 11 juillet 2017, Henri Ntanyungu alias Masharubu et un prénommé Jean Bosco ont été expulsés par Paul Rwajekera, chef de colline Bigina et Apollinaire Habonimana, chef de colline Gasenga, en commune Kayogoro, province Makamba. Il s'est observé des expulsions de gens en cascade à Gatwe dans la zone Bigina. En moins d'un mois et demi, le chef de colline Bigina venait de totaliser un effectif de 6 personnes expulsées. Toutes les personnes expulsées n'ont pas eu droit de récupérer leurs affaires. Paul Rwajekera a dit dans une réunion publique du 13 juillet 2017 que ces biens seront mis dans les mains du gouvernement. Quatre femmes avaient été expulsées dans des circonstances pareilles et n'ont même pas eu le temps de récupérer leurs enfants.

Des tensions entre les résidents et les rapatriés en commune Nyanza-Lac, province Makamba

De vives tensions s'observent entre résidents et rapatriés suite à des conflits fonciers en commune Nyanza-Lac, province Makamba. Ces tensions ont provoqué des échauffourées entre ces deux camps sur la colline Kiderege, zone Kazirabageni de ladite commune. Un pont se trouvant sur la rivière Mukengerezi menant sur cette colline a été brûlé en date du 11 juillet 2017 lors de ces échauffourées. Neuf personnes des deux camps ont été arrêtées et ont été détenues au cachot du poste de police à Nyanza-lac.

Fouille perquisition en commune et province Rumonge

Dans la soirée du 4 juillet 2017, une fouille perquisition a été opérée par des policiers au quartier Mugomere en ville de Rumonge chez Etienne Bizimungu. Ce dernier est un militaire ex-FAB de grade de caporal-chef, du bataillon de la 510ème brigade en commune Buyengero. Des policiers ont défoncé la porte de sa maison et sont sortis avec 4 grenades sans aucun témoin neutre. Ce militaire a dénoncé un pur montage visant à le nuire car il n'était pas en bons termes avec les Imbonerakure du quartier. Il a comparu en date du 5 juillet 2017 avec son commandant de brigade. Il a été libéré mais des enquêtes se sont poursuivies.

Une personne blessée en commune Musongati, province Rutana

En date du 2 juillet 2017, vers 16 heures, sur la colline de Nyabigozi, commune Musongati, province de Rutana, un prénommé Léonard, âgé de 31 ans, a été tabassé par la population de cette localité l'accusant de vol. Il a été sauvé par la police qui est intervenue et a été conduit au CDS Musongati pour bénéficier des soins. Les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

Deux personnes blessées en commune Gisuru, province Ruyigi

Dans la nuit du 4 juillet 2017, en commune Gisuru, province Ruyigi, un groupe de gens non identifiés armés d'un fusil de type kalashinikov et d'une machette, a tendu une embuscade à

trois personnes qui venaient du marché de Kabuyenge situé entre les collines Kabuyenge et Kavumwe en province Ruyigi. Selon des sources sur place, deux parmi trois personnes qui étaient à bord d'une moto ont été blessées par balle. La 3^{ème} personne était un échangeur de monnaie et a échappé mais dépouillée d'une somme de 11 millions de fbu. Les forces de défense et de sécurité, l'administration locale et la population ont indiqué être à la poursuite de ces malfaiteurs qui se seraient repliés vers la République Unie de Tanzanie.

Conflits fonciers en commune Vugizo, province Makamba

En date du 3 juillet 2017, Paul Nkeshimana a été violemment battu par son voisin nommé Nshirimbere suite aux litiges foncières sur la colline Mazuru, zone Mpinga, commune Vugizo, province Makamba. Cet incident a eu lieu après que l'administrateur de la commune Nyanza-lac ait donné deux messages différents sur les mesures de la CNTB. En date du 13 juin 2017, cet administrateur a dit que les rapatriés et les résidents continueront à occuper leurs terres comme avant sans considérer les mesures de la CNTB afin de sauvegarder la paix. Deux jours après, il a changé devant le même public en disant que les mesures de la CNTB seront mises en application dès leur sortie.

DES PHENOMENES RECURRENTS

Dans ce rapport, les phénomènes récurrents observés sont les suivants :

1) Identité des victimes :

Quatre catégories de victimes reviennent souvent : Les présumés opposés au troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza, les militaires et policiers ex-FAB, les membres des partis de l'opposition et les membres des associations.

2) Les moyens utilisés :

Les violations et allégations de violations de droits de l'Homme rapportées ont été commises avec des armes à feu et des armes blanches. Le phénomène de cadavres dans les rues, dans la brousse et dans des rivières et de manières générales ligotées est préoccupant. Ces cadavres sont enterrés sans aucune enquête pour les identifier. Les signes sur leurs corps montrent qu'ils subissent des actes de tortures avant d'être achevés.

3) Les lieux:

La plupart d'allégations et de violations des droits de l'homme touchent tous le pays et plus particulièrement les quartiers et communes dits contestataires du 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza principalement les quartiers urbains de la Mairie de Bujumbura.

4) Les auteurs présumés :

Dans la plupart des cas, il s'agit des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD, des agents du SNR, des policiers, des militaires, des administratifs ainsi que des hommes armés non identifiés en uniformes militaires ou policiers.

V. DES INSTRUMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Le Burundi a pris de nombreux engagements en matière de protection des droits de l'Homme et le pays étant moniste, tous les textes ratifiés font partie intégrante de la constitution burundaise en vertu de l'article 19. Le Burundi a ratifié le Pacte International des Droits Civils et Politiques (PIDCP) qui protège le droit à la vie (en son article 6), la liberté et la sécurité de toute personne en prohibant l'arrestation et la détention arbitraire (en son article 9).

Il a également ratifié la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) qui protège aussi le droit à la vie en son article 4. Enfin, la constitution burundaise protège également le droit à la vie en son article 24. Elle protège le droit à la liberté de sa personne, le droit à l'intégrité physique et psychique, la liberté de mouvement et prohibe les peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants en son article 25.

Il faudrait souligner que les enlèvements suivis de disparitions forcés se multiplient au moment où le pays traine à ratifier la convention sur les disparitions forcées.

VI.CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'évolution de la situation sécuritaire et des droits de l'homme au Burundi est toujours marquée par des cas d'assassinats, d'enlevements suivis de disparitions forcées, des cas de tortures, des cas d'arrestations arbitraires et illégales, des attaques armées, des violences basées sur le genre, des violations du droit à la liberté d'opinion et d'association, d'une impunité inquiétante et d'une situation socio-politique très précaire.

Le phénomène de cadavres enterrés sans aucune enquête montre l'intention de l'administration publique de cacher la vérité sur de nombreux crimes commis dans le pays, ce qui témoigne leur implication ou leur complicité.

L'impunité que jouissent des jeunes Imbonerakure et certains dignitaires du parti CNDD-FDD pointés du doigt dans différentes allégations de violations des droits de l'homme ainsi que les discours de haine et d'incitation à la violence prononcés par certains hauts cadres du pays et certains leaders du parti CNDD-FDD au pouvoir et leurs alliés sont donc révélatrices de la situation toujours préoccupante au Burundi et interpelle les différents protagonistes pour s'atteler à la recherche de solutions durables, afin de restaurer la sérénité dans le pays.

Des actes d'assassinats, d'enlèvements suivis de disparitions forcées, de tortures, des arrestations arbitraires et illégales ciblées à l'endroit des membres des partis de l'opposition sont aussi signalés ainsi que ceux des associations de la société civile.

La répression contre les ex-FAB en fonction ou en retraite continue à se manifester dans le pays.

Des cadavres et des fosses communes retrouvés dans certains endroits font état d'insécurité qui règne dans le pays.

Des actes d'intimidations commis par les jeunes Imbonerakure et des administratifs, des entrainements paramilitaires et des contributions forcées ont été relevés dans ce rapport.

Le phénomène de viol et de justice populaire remarquable dans le pays montre à quel degré atteint la violence au Burundi.

Au vu de l'évolution de la situation, la Ligue ITEKA recommande ce qui suit :

A) Au Gouvernement du Burundi:

- ➤ De faire respecter le code de procédure pénale pour des cas d'arrestations qui sont actuellement faites par des personnes qui n'en ont pas la compétence ;
- ➤ De mettre fin sans tarder à la violence d'Etat et aux violations des droits de l'Homme en assurant effectivement la sécurité de la population et la protection de ses droits conformément aux textes nationaux, régionaux et internationaux de protection des droits de l'homme qu'il a ratifiés ;

- De démanteler la milice Imbonerakure qui sème la terreur dans les collines et les communes du pays et qui se sont substitués aux forces de défense et de sécurité ;
- ➤ De sanctionner les policiers, les militaires, les jeunes de la ligue Imbonerakure et les agents de l'administration publique impliqués dans les violations de droits de l'homme ;
- De protéger les victimes des VBG et de punir les auteurs conformément à la loi ;
- > De cesser les contributions forcées fixées par des administratifs et collectées par des jeunes Imbonerakure ;
- De cesser des discours de haine et d'incitation à la violence.

B) A l'UA

➤ De mettre en application sa décision qui consistait à envoyer une force militaire de protection de la population burundaise en détresse.

C) A l'UE

D'user de son pouvoir en tant que premier partenaire financier du Burundi afin de contraindre le pouvoir de Bujumbura de revenir sur la table des négociations par la mise en application de la récente résolution votée.

D) Au conseil de sécurité des Nations Unies

- ➤ De prendre toutes les résolutions susceptibles de restaurer la paix dans le pays et de garantir la protection des droits humains ;
- ➤ De mettre en application la décision prise d'envoyer une force de protection de la population burundaise en détresse ;
- Adopter de nouvelles sanctions individuelles à l'encontre des responsables burundais et de tout individu contribuant aux violences et/ou entravant la reprise du processus de dialogue politique.

E) A la Médiation

- ➤ De ne pas minimiser les dégâts occasionnés par la violation de la constitution et des Accords d'Arusha notamment des milliers de personnes tuées, refugiées, emprisonnées arbitrairement et des centaines de personnes torturées et portées disparues ainsi que des centaines de femmes et filles violées;
- ➤ De savoir qu'à un conflit politique, une solution politique.

F) A l'EAC

➤ D'amener le régime du Président Pierre Nkurunziza autour d'une table des négociations pour un dialogue inclusif, sincère afin de trouver une solution politique durable à la crise :

➤ De prendre des sanctions si le pouvoir burundais continue à décliner l'offre de la médiation surtout un embargo sur les armes.

G) A la population

- ➤ De rester solidaire et de ne pas céder aux sollicitations et enseignements divisionnistes ou toute sollicitation dans le sens de la violence ;
- > De dénoncer tout acte de nature à semer ou à entretenir l'insécurité.

H) A la CPI:

> De commencer sans tarder les enquêtes proprement dites et procéder aux inculpations qui s'imposent.